

## Chapter 17

# Les affixes dérivationnels ont-ils des allomorphes ? Pour une modélisation de la variation des exposants dans une morphologie à contraintes

Fabio Montermini

CLLE-ERSS, CNRS & Université de Toulouse 2 Jean Jaurès

Cet article traite des phénomènes de variation formelle en dérivation (écart entre la forme attendue et la forme réellement observée pour un lexème dérivé) qui ne peuvent pas être traités en termes de variation thématique, ce qui suggère que les exposants des constructions morphologiques peuvent à leur tour être sujets à variation. Pour modéliser cette variation des exposants, je propose d'étendre la notion de contrainte non seulement à une propriété qui est spécifique à une langue donnée, mais également à une construction donnée. Les exposants des constructions morphologiques sont alors eux-mêmes vus comme des (ensembles de) contraintes qui interagissent avec les autres contraintes en jeu dans la formation des lexèmes complexes. Chaque « allomorphe » d'un exposant est donc représenté comme une contrainte qui, en tant que telle, peut être hiérarchisée par rapport aux autres, ce qui rend compte de l'observation que certaines de ces variantes jouent un rôle de défaut, alors que d'autres émergent uniquement dans des conditions particulières. Afin d'illustrer ce modèle, je propose deux études de cas de constructions morphologiques de naissance ou développement récent. Il s'agit, d'une part, de la création de noms de locuteurs en *-phone* à partir du nom d'une langue et la création de lexèmes avec un sens génériquement appréciatif / superlatif en *-issimo*. Chacune de ces deux constructions est à son tour comparée à des constructions proches: la dérivation en *-phone* est comparée à la dérivation correspondante et cognate de lexèmes en *-fono* en italien ; la dérivation en *-issimo* est comparée à la dérivation, plus canonique, de superlatifs en *-issime* en français. Ces comparaisons mettent en lumière le fait que des constructions formellement et sémantiquement similaires et qui ont la même origine peuvent, dans des langues différentes ou dans la même langue à des époques et pour des finalités différentes, développer des spécifications phonologiques différentes, ce qui se traduit, dans le cadre adopté ici, par des ensembles de contraintes différentes et/ou agencées différemment.



## 1 Introduction

Un des changements majeurs qu'a connus l'étude de la morphologie dans les dernières décennies a été le glissement des modèles morphématiques, décompositionnels et combinatoires vers des modèles davantage tournés vers la description des relations existantes entre des mots plus ou moins complexes. Une des conséquences de ce changement est le fait que ces relations ne sont plus analysées en termes de règles orientées, déterministes et existant indépendamment des unités qui les incarnent, mais en ayant recours à des concepts comme celui de « patron » ou « schéma », plus souples, et qui rendent compte de la manière dont les locuteurs établissent des généralisations à partir du lexique existant. C'est ce que l'on observe, par exemple, dans la Morphologie des Constructions (Construction Morphology), élaborée principalement par Booij (2010), mais aussi dans le modèle à contraintes, élaboré par Hathout (2009) et surtout dans les travaux récents de Marc Plénat et Michel Roché (Plénat & Roché 2014, Roché & Plénat 2014, 2016). Toutes ces approches sont « output-oriented », au sens qu'elles sont moins intéressées à décrire l'ensemble de procédures qui permettent de passer d'un input à un output (un lexème (plus) complexe) qu'à rendre compte des contraintes qui pèsent sur la forme (et le sens) d'un lexème construit, ou, plus précisément, de tous les lexèmes construits qui appartiennent à la même série (c'est à dire, qui sont construits par la même opération morphologique). Parmi d'autres résultats, les approches en question ont permis de rendre compte de manière efficace de la variation allomorphique observée dans le lexique construit, en particulier en ce qui concerne la sélection du thème du lexème de base et les éventuelles modifications qu'il subit. En revanche, à quelques exceptions près (notamment Lignon & Roché 2011), la variation de forme des exposants (celle qui est appelée traditionnellement l'allomorphie affixale) a été peu discutée dans ce cadre. Une des raisons principales est certainement le fait que les approches dont il est question ci-dessus ont le plus souvent pris le parti de maximiser la complexité des représentations lexicales en simplifiant, parallèlement, l'instruction phonologique associée aux opérations morphologiques, et donc de repousser, autant que possible, l'allomorphie du côté des radicaux plutôt que du côté des affixes (Bonami et al. 2009, par exemple, sont très clairs sur ce point). Pourtant, le fait que l'allomorphie puisse toucher aussi bien les radicaux des mots construits que les affixes semble souvent aller de soi, en lexicographie, dans plusieurs cadres phonologiques (par exemple en Théorie de l'Optimalité), mais également pour la morphologie, que ce soit la morphématique traditionnelle (ce qui est normal, puisque dans ces cadres les radicaux et les affixes sont des objets de la même nature) ou la morphologie lexématique dite « classique ». Dans ce contexte, une position emblématique me semble être celle de Scalise (1999), qui, en traitant des noms déverbaux de l'italien, se demande « in *amministrazione* il suffisso sarà *-azione*, *-zione* o *-ione*? » ('dans *amministrazione* le suffixe est-il *-azione*, *-zione* ou *-ione*?'), en suggérant simultanément qu'il est possible (et intéressant) d'identifier une forme précise pour le suffixe dans le dérivé en question – et par conséquent d'établir une frontière nette entre le suffixe et le radical – et que celui-ci peut potentiellement se présenter sous de différentes formes.

Dans cet article je vais proposer, au contraire, qu'une question comme celle ci-dessus n'est pas une question pertinente et que, si l'on se place dans un cadre morphologique orienté vers les outputs et basé sur les contraintes, la séquence formelle qui correspond à l'exposant d'une opération morphologique résulte uniquement de l'application d'une contrainte qui, en tant que telle, interagit et peut entrer en compétition avec les autres qui pèsent sur la forme d'un mot construit. Si l'exposant d'une opération morphologique correspond lui-même à une contrainte, il n'y a plus aucune nécessité théorique à ce qu'il ait une forme définie et constante dans l'ensemble des dérivés dans lesquels il apparaît, y compris dans le cas par défaut. Au contraire, l'existence de plusieurs « allomorphes », par exemple pour un même affixe, est prévisible, et ceux-ci peuvent être hiérarchisés, puisque chacun d'entre eux permet la satisfaction d'un certain nombre de contraintes formelles, à leur tour potentiellement en concurrence. Plus généralement, j'adopte un cadre et un inventaire des contraintes qui, avec peu de modifications, sont ceux proposés par Plénat & Roché (2014) et Roché & Plénat (2014,2016). Il faut noter que le cadre dans lequel je me place, et la modélisation que je propose pour la variation des exposants des opérations morphologiques, est particulièrement adapté dans le cadre d'un modèle exemplariste de la morphologie<sup>1</sup>. Les contraintes ne sont donc qu'un moyen de modéliser les préférences que les locuteurs manifestent dans leur activité de création morphologique; de ce point de vue, intégrer aux contraintes des propriétés purement déclaratives comme la forme d'un affixe est parfaitement légitime et en ligne, je considère, avec les recherches citées, puisque cette propriété fait crucialement partie de celles que les locuteurs identifient dans les mots complexes existants et ont envie de reproduire dans ceux qu'ils construisent.

Le modèle que je propose constitue l'état actuel de réflexions sur la forme des mots complexes que je mène depuis plusieurs années, et que j'ai déjà exposées dans des publications antérieures. Si je remonte dans le temps, une des premières lectures qui m'ont poussé à réfléchir sur ce sujet est l'article de Fradin (2000) sur les mots-valises et ceux qu'il appelait « related phenomena »<sup>2</sup>. Cet article, qui propose une analyse et une classification d'un large spectre de constructions morphologiques qui se détachent de l'affixation canonique, contient, entre autres choses, des données comme celles en (1)<sup>3</sup>, qui, en prenant comme modèle *pérestroïka*, désignent des réformes politico-économiques qui ont eu lieu, respectivement, en France, à Cuba et en Afrique du Sud, ainsi qu'un renouveau dans les mœurs sexuels dans l'ancienne URSS :

- (1) a. *Béréstroïka* ← (*Pierre*) *Bérégovoy*  
 b. *Castroïka* ← (*Fidel*) *Castro*  
 c. *Prétoriastroïka* ← *Prétoria*  
 d. *Sextroïka*

<sup>1</sup>Par « exemplariste », j'entends un modèle de la grammaire selon lequel les patrons (dans ce cas morphologiques) émergent dans la compétence des locuteurs à partir des lexèmes existants auxquels ils sont exposés (cf. Bybee 2006, 2013; Blevins & Blevins 2009 pour des aperçus récents).

<sup>2</sup>Article que j'ai lu avant sa parution, puisque je le citais – comme « à paraître » – dans mon mémoire de DEA de 1998.

<sup>3</sup>Les mêmes données sont reprises dans Fradin (2003 : 212–213).

Des données comme celles-ci sont clairement problématiques pour tout modèle qui essaierait d'appliquer mécaniquement un processus de combinaison de morphèmes. Une des formes, *Prétoriastroïka*, est clairement issue de la concaténation de deux éléments, mais les deux autres présentent différents degrés de fusion entre les éléments concernés. De plus, il semble y avoir une séquence phonologique ([stɤɔjka]) qui, en français est obligatoirement présente dans ces mots complexes, et de ce point de vue elle peut à juste titre être considérée comme l'« exposant » de la construction morphologique. Cependant, le lexème construit peut conserver une portion plus importante du matériel phonologique du mot-modèle (comme dans le cas de *Béréstroïka*), et la base peut être conservée dans sa totalité ou subir différents types de réajustements. Quelques-uns des mots de (1), notamment *Béréstroïka* et *Castroïka*, pourraient également être analysés comme des mots-valises, puisque le partage de matériel phonologique est souvent considéré comme un élément essentiel de ce type de formations (Fradin 2000 : 28-31). Cependant, dans l'article en question Fradin montre de manière convaincante, sur une base sémantique, que les formes de (1) sont bien des cas d'affixation (« sécrétive », puisque l'affixe provient de la réduction d'un lexème). À l'argument sémantique développé par Fradin on peut ajouter le fait que, à la différence des mots-valises, ces mots construisent une série, qui aurait certainement été plus importante, si les vicissitudes historiques n'avaient pas privé la pérestroïka d'une grande partie de son impact politique et médiatique, et donc réduit de manière cruciale la saillance du mot dans la conscience linguistique des locuteurs. Une notion comme celle de série dérivationnelle, qui est aujourd'hui considérée comme un élément fondamental de l'organisation morphologique du lexique, ne faisait pas partie, à la fin des années 1990, des outils théoriques disponibles. Si les mots de (1) sont bien le résultat d'un processus d'affixation, une manière relativement simple de représenter l'exposant de cette construction morphologique est d'établir une contrainte qui veut que le dérivé se termine par la séquence phonologique [stɤɔjka], qui peut être simplement agglutinée à une base (*Prétoriastroïka*), mais qui peut aussi partager des segments avec celle-ci (*Castroïka*). En plus de proposer une proposition de classification des procédés morphologiques non canoniques fondée sur une analyse très fine des propriétés formelles et sémantiques des éléments en question et sur des critères solides, l'article en question, à mon sens, a joué un rôle important sur un autre plan, à savoir l'identification des formations « mineures », marginales, apparemment étrangères au « noyau » de la langue, comme des objets légitimes non seulement pour la lexicologie ou la lexicographie, mais aussi pour une approche formelle du langage, et en particulier de la morphologie. Dans les années qui ont suivi, la prise en compte de tous les types de données, en particulier des données créées spontanément par les locuteurs dans des situations non contrôlées, est devenue une pratique consolidée, et leur intérêt théorique pour l'étude de la morphologie, surtout dérivationnelle, est admis. Ce développement est allé de pair avec l'expansion et la diffusion des ressources linguistiques, et donc l'élargissement progressif des bases de données lexicales disponibles<sup>4</sup>. Dans ce contexte, et à une époque où les données de morphologues étaient encore pour la plupart puisées aux sources « tra-

<sup>4</sup>La liste des travaux qui, surtout en France, ont adopté cette approche extensive à la morphologie, et des avancées théoriques qu'elle a rendues possibles irait certainement au-delà des finalités de cet article. Je me limite donc à citer quelques travaux qui proposent plutôt une réflexion métathéorique sur le processus en cours et ses conséquences, par exemple Hathout et al. (2008); Hathout et al. (2009); Dal & Namer (2012, 2016).

ditionnelles », Bernard Fradin (avec d'autres) a été un des premiers à voir l'importance des données « marginales » et à les exploiter pour nourrir la réflexion théorique. Cet article s'inscrit dans le même mouvement de morphologie extensive fondée sur l'usage. En particulier, je m'appuierai, pour justifier le modèle de l'allomorphie affixale que je propose, sur deux études de cas de procédés morphologiques du français de naissance ou de développement récents, pour lesquels les locuteurs ne disposent ni d'indications métalinguistiques (intégrées plus ou moins consciemment) sur leur fonctionnement, ni d'un nombre important de lexèmes qui font partie du lexique établi et qui peuvent servir de modèles dans la création de nouveaux mots. Il s'agit, comme on le verra, de procédés qui sont partiellement en structuration, et pour lesquels les choix des locuteurs ne sont pas toujours univoques, puisque ceux-ci peuvent se fonder, dans la création lexicale, sur plusieurs indices, en attribuant un poids différent à chacun d'entre eux. Le premier phénomène que je vais regarder est la construction de noms (ou adjectifs) qui désignent les locuteurs d'une langue et qui sont construits au moyen de l'élément *-phone* (*francophone*, *occitanophone*, *quechuaphone* / *quechuophone*, *wolophone*), que je compare aux noms correspondants en italien (*francofono*, *occitanofono*, *quechuofono*, *wolofono*) (Section 3). Le deuxième est la construction de noms ou adjectifs (souvent, mais pas exclusivement, des noms commerciaux) au moyen du suffixe *-(i)ssimo* (*Colissimo*, *Doctissimo*, *Tassimo*, *Vernissimo*), que je compare aux adjectifs (et noms) construits au moyen du suffixe, plus établi, *-issime* (Section 4). Avant ces études empiriques, cependant, je propose quelques observations sur la prise en compte de la variation des exposants des constructions morphologiques dans un modèle fondé sur les contraintes, et je montre que ce paramètre n'est pas différent, dans la substance, des autres contraintes formelles qui pèsent sur la forme des lexèmes construits (Section 2).

## 2 La variation des exposants dans un modèle morphologique à contraintes

Pour beaucoup de linguistes, que ce soit dans des cadres formels ou plus descriptifs, le fait que les exposants d'opérations morphologiques puissent être sujets à la variation formelle (ou, pour le dire plus simplement, l'existence de phénomènes d'allomorphie affixale) ne fait pas de doute. Ceci est même attendu dans des modèles qui n'établissent aucune distinction de nature entre les unités lexicales et les unités sublexicales (les affixes), si ce n'est dans leurs propriétés combinatoires et dans leur autonomie syntaxique. À titre d'exemple, les exposants des entrées consacrées par le *TLFi* aux suffixes qui construisent *aimable* et *amabilité* ont les formes, respectivement, « -able, -ible, -uble » et « -té, -eté, -ité ». De la même manière, dans son ouvrage qui a contribué à l'établissement de l'approche lexicaliste à la morphologie, Aronoff (1976 : 100), tout en reconnaissant que les affixes n'ont pas d'existence autonome en dehors des règles de construction de mots qui les introduisent, considère que le suffixe qui construit des noms d'action en anglais « has at least four, and possibly five, forms » : *+Ation*, *+ition*, *+ution*, *+ion*, *+tion*<sup>5</sup>. Dans

<sup>5</sup> « + » est le symbole utilisé par Aronoff pour indiquer un type de frontière morphologique.

de tels cas, on considère implicitement qu'un affixe, qu'il ait une existence indépendante de la règle qui l'introduit ou pas, doit pouvoir être représenté sous une forme discrète, et qu'il est donc toujours possible de tracer une frontière entre celui-ci et le radical du lexème de base, qui à son tour peut présenter ou pas une forme allomorphique. La variation phonologique observée – qui, on remarquera en passant, concerne toujours la partie censée être en contact avec la base – est parallèle à la variation allomorphique observée pour les lexèmes, et peut être traitée en faisant appel aux mêmes conditionnements morphophonologiques. Un développement récent de la morphologie basée sur les lexèmes a consisté à voir de plus en plus ces derniers comme des unités multiformes, mais structurées à leur intérieur, y compris du point de vue formel, une approche informellement nommée « morphologie thématique » (par exemple par Plénat 2008a, se référant à des travaux précédents, comme ceux de Bonami & Boyé 2003). Dans ce cadre, l'allomorphie, synchroniquement irréductible, observée pour certains lexèmes est admise comme une propriété intrinsèque de ceux-ci, encodée de façon explicite dans leur représentation lexicale. Le pendant de cet élargissement de la quantité d'information mémorisée par les locuteurs est une forte simplification des procédures morphologiques. En d'autres termes, la plus grande partie de la variation observée – et donc la plus grande complexité – est transférée du côté des bases (thèmes ou radicaux), avec une simplification des opérations morphologiques (flexionnelles ou dérivationnelles), et par conséquent de leurs exposants, qui sont, autant que possible, considérés comme uniques. L'article de Bonami et al. (2009) est un des cas dans lesquels cette approche a été illustrée de manière la plus claire et convaincante. Dans la proposition de Bonami et collègues, le suffixe qui construit des noms d'action déverbaux en français possède une forme constante ([jɔ̃]), et la variation observée est à attribuer au thème verbal sélectionné par la règle de construction de lexèmes, un thème qui peut être soit identique à un des thèmes flexionnels du verbe (*dispersion*), soit autonome (*modification*, *réduction*). Comme je l'ai observé dans l'introduction, l'attention de la plupart de travaux réalisés dans le cadre de la morphologie thématique a tout naturellement porté sur la variation formelle des bases des processus de dérivation, en s'intéressant soit à la sélection du thème et aux modifications éventuelles qu'il subit (Plénat 2008a, Roché 2010, Roché & Plénat 2014, Hathout & Namer 2014), soit aux cas de concurrence entre opérations (Lignon & Plénat 2009, Lignon 2013, Koehl & Lignon 2014, Roché & Plénat 2016, entre autres). À ma connaissance, un des rares travaux dans ce cadre à traiter explicitement la question de l'allomorphie affixale est l'article de Lignon & Roché (2011), qui, dans la construction des adjectifs de relation en français, identifient *-éen* et *-ien* comme « deux variantes d'un même suffixe *-ien* » (Lignon & Roché 2011 : 191). D'autres cas, y compris des cas traditionnellement identifiés comme relevant de phénomènes d'allomorphie affixale, sont en revanche traités de manière moins claire et univoque. Je montre, à titre d'exemple, deux cas tirés de la littérature récente sur le français, celui des semi-voyelles présuffixales dans certains dérivés (en particulier en *-eux*)<sup>6</sup>, et celui du suffixe qui construit des noms de qualité comme *rareté* ou *amabilité*. Des formes comme *ambitieux*, *injurieux* ou *luxueux*, qui comportent

---

<sup>6</sup>L'étiquette de « semi-voyelle présuffixale » est inspirée de Thornton (1999), qui a consacré un article au même phénomène en italien.

une semi-voyelle ([j] ou [w]) à la jonction entre la base et l’affixe sont souvent regardées comme comportant une forme allomorphique du suffixe, dont la distribution peut être déterminée par des contraintes de type phonologique et/ou morphologique. Le *TLFi*, par exemple, liste *-ieux* et *-ueux* comme des variantes du suffixe *-eux*. Des traitements plus récents, cependant, tendent à traiter les séries de lexèmes se terminant en *-ieux* / *-ueux* soit comme des cas d’allomorphie radicale (celle-ci semble être la position exprimée par Bonami et al. 2009 : 104-105), ou bien, tout simplement, comme des sous-séries des lexèmes en *-eux* qui, puisqu’elles comportent de nombreux lexèmes (dont un grand nombre directement issu du latin) et qu’elles sont uniformes, tendent à s’enrichir encore plus (cf. Roché 2011 : 86; Roché & Plénat 2014). Dans ce cas, l’identification de la semi-voyelle comme appartenant à un allomorphe du thème de base ou à une variante du suffixe perd une grande partie de son intérêt, puisque « [l]es divers processus qui tendent à enrichir la rime se confondent et s’interpénètrent » (Roché & Plénat 2014 : 1867). La situation est encore moins claire en ce qui concerne les noms désadjectivaux de qualité se terminant en [te]. Plénat et Roché semblent considérer *-ité* et *-(e)té* tantôt comme deux variantes du même suffixe (Roché 2011 : 80; Roché & Plénat 2012 : 1395), tantôt comme deux suffixes liés (ne serait-ce que du point de vue diachronique) mais distincts (Plénat 2008a : 1617; Roché & Plénat 2014 : 1865, 1869), tandis que Koehl (2012 : 173) indique explicitement que « *-ité* et *-té* sont deux variantes allomorphiques d’un même suffixe noté *-Ité* ». Ces deux exemples, en soi anecdotiques mais tout de même significatifs, montrent, à mon sens, que la voie qu’a empruntée la morphologie thématique – se poser des questions différentes de « quelle est la frontière entre le radical et l’affixe dans le lexème construit X? » – est la bonne, mais qu’elle ne s’est pas entièrement débarrassée de certains réflexes propres de la morphologie combinatoire classique (par exemple, identifier une forme discrète et si possible univoque pour un affixe). Dans ce qui suit, je voudrais contribuer à pousser davantage la morphologie sur la voie que j’ai évoquée, en développant, en particulier, trois points : i) toute la variation formelle observée en dérivation ne peut pas être uniquement attribuée à la variation thématique des bases ; il existe des cas où la variation ne peut clairement pas être attribuée à la sélection d’un thème particulier, mais relève de l’exposant ; ii) il est nécessaire de distinguer les cas dans lesquels un ensemble de lexèmes est issu de la même construction, qui présente une variation de l’exposant, des cas dans lesquels on a affaire à plusieurs ensembles de lexèmes issus de constructions différentes avec des exposants différents (qui peuvent, éventuellement, présenter une similarité formelle et/ou sémantique) ; iii) lorsqu’on a affaire à un ensemble de lexèmes issus de la même construction qui présente une variation de l’exposant, cette variation peut être décrite sous forme de contraintes hiérarchisées du même type que les autres contraintes qui pèsent sur la forme des mots construits. Aux deux premiers points est consacrée la section 2.1, au troisième la section 2.2.

## 2.1 La variation formelle des exposants

Comme je l’ai observé, la morphologie thématique a adopté, comme principe général, l’idée que la variation formelle rencontrée dans les mots complexes était plus avantageu-

sement traitée en termes de supplétion thématique plutôt que de variation de l'exposant. L'intérêt de ce mouvement se comprend facilement, en particulier lorsqu'on considère que ce modèle a été conçu d'abord pour traiter des phénomènes flexionnels (principalement dans les langues romanes) : l'hypothèse de l'allomorphie thématique est d'autant plus facile à maintenir que les formes fléchies présentent peu de variation dans leurs exposants (terminaisons), et dans la plupart des cas il s'agit d'allomorphies qui peuvent être ramenées à une variation de classe flexionnelle. En revanche, il existe un certain nombre de phénomènes de variation thématique qui ne peuvent être traités, synchroniquement, qu'en termes de supplétion<sup>7</sup>. Si postuler l'existence de supplétions thématiques, au moins à un certain degré, est donc nécessaire, il est plus économique d'alléger le dispositif de règles, en associant, autant que possible, une seule instruction formelle à chaque construction morphologique<sup>8</sup>. Ce modèle, toutefois, s'il est convaincant dans beaucoup de cas, ne permet pas de rendre compte de l'ensemble des variations observées. L'incertitude dont j'ai fait état ci-dessus concernant les suffixes (pour faire vite) *-eux* et *-ité* me paraît emblématique de ce fait. Il existe, en effet, de nombreux cas de dérivation pour lesquels l'hypothèse d'une variation de l'exposant est bien plus convaincante que l'hypothèse d'une supplétion thématique. Lignon & Roché (2011), par exemple, consacrent plusieurs pages à une démonstration très solide du fait que *-ien*, *-éen* et *-ain* (et même *-en*) sont autant d'« allomorphes » d'un exposant unique de construction morphologique qu'ils transcrivent *-IEN*. Une explication en termes de variation de l'exposant devrait être invoquée, me semble-t-il, également pour les cas de substitution de *-este* à *-esque* (*grandiloqueste*, *titaniqueste*) étudiés par Plénat, Tanguy et al. (2002). Le fait que dans ce dernier cas les deux variantes aient des origines différentes (le suffixe latin *-iscus* via l'italien dans un cas, et le suffixe *-estis* dans l'autre) importe peu en synchronie, si les deux variantes sont employées en distribution complémentaire sur la base de la forme phonologique de la base, comme le montrent Plénat et collègues. Des cas dans lesquels nous avons affaire très probablement à une variation de l'exposant plutôt que du thème de base sont également très nombreux en préfixation, en français et dans d'autres langues. C'est le cas, par exemple, des trois variantes du préfixe négatif qui est orthographié *in-* (ou *il-*, *im-*, *ir-*) et qui se présente sous les formes [in], [i] et [ɛ̃] qui sont, au moins partiellement, en distribution complémentaire (cf. Apothéloz 2003) ; c'est le cas aussi des préfixes, comme *sous-*, pour lesquels existe une variante comportant une consonne « de liaison » (*sous-alimentation*, *sous-entendre*). Dans tous ces cas, imaginer la variation observée comme supplétion thématique semblerait peu naturel, voire impossible dans certains cas comme *in-*. Certes, on pourrait soutenir, comme il a été souvent avancé, que la préfixation et la suffixation diffèrent par nature, et que la première fait intervenir des unités qui présentent une plus grande autonomie, et donc plus de variabilité. Cependant, il existe de très bons arguments pour refuser l'idée qu'il existe une différence substantielle entre ces deux procédés dérivationnels, et le cadre que j'adopte est juste-

<sup>7</sup>Pour un examen critique de la morphologie thématique appliquée à la flexion qui aboutit à des conclusions sensiblement semblables à celles défendues ici, cf. Bonami (2014 : 34-84) ; Bonami & Boyé (2014 : 18-22).

<sup>8</sup>Naturellement, sont exclus de ce raisonnement les cas dans lesquels un exposant dérivationnel possède des formes différentes dans différentes instances du même lexème (c'est-à-dire construit plusieurs thèmes à la fois), comme par exemple [jɛ̃], [jɛn], [jan] dans *italien*, *italienne*, *italianiser*.

ment un cadre dans lequel l'ensemble des procédés morphologiques constructionnels correspond à des opérations de la même nature, avec, tout au plus, un continuum déterminé par l'autonomie plus ou moins grande des éléments concernés (cf. Lasserre & Montermini 2014).

Les exemples mentionnés ci-dessus montrent bien que, dans une relation de morphologie constructionnelle, la variation (dans des termes plus traditionnels l'allomorphie) peut concerner soit les thèmes du lexème de base, soit l'exposant (éventuellement les deux à la fois), et que, dans certains cas on est bien face à des exemples d'« allomorphie affixale ». Si c'est le cas, le premier problème qui se pose est celui d'identifier, lorsque nous observons une variation formelle dans un ensemble de dérivés similaires, s'il s'agit bien d'un cas d'allomorphie de l'exposant, ou bien de deux ou plusieurs constructions différentes dont les exposants présentent des similarités formelles et/ou sémantiques. La tâche est certainement compliquée par le fait que les cas d'« échangeisme affixal », dans lesquels les locuteurs choisissent, pour une base donnée, un affixe équivalent ou même moins adapté sémantiquement que celui attendu parce qu'il apparaît comme préférable du point de vue formel (cf. entre autres Lignon & Plénat 2009, Lignon 2013, Roché 2013), sont avérés et fréquents. Il me semble qu'il y a au moins deux facteurs qui peuvent être invoqués pour identifier une variation comme étant une allomorphie affixale. Premièrement, les différentes variantes doivent être assez semblables phonologiquement pour pouvoir être identifiées par les locuteurs comme relevant du même exposant de construction, par exemple en manifestant des alternances qui sont phonologiquement naturelles et/ou qui s'observent dans d'autres cas dans la langue. C'est le cas, par exemple des segments « fluctuants » que l'on observe dans les différentes variantes de *-IEN* (mais aussi devant *-eux*), de l'assimilation dans *in-*, ou de l'émergence d'une consonne « latente » dans *sous-*. Naturellement, cette homogénéité formelle doit toucher toutes les formes du même exposant qui apparaissent dans les thèmes qu'il permet de construire. C'est ce dernier critère, par exemple, qui permet de rassembler *-ien*, *-éen* et *-ain* en tant que variantes de l'exposant d'une seule construction, mais de distinguer le *-in* qui construit aussi des gentilés (*alpin*, *girondin*), puisque les lexèmes qu'il permet de dériver possèdent la même finale que les suffixes ci-dessus au thème A (celui des formes du masculin), mais pas au thème B (celui des formes du féminin)<sup>9</sup>. Deuxièmement, le contexte d'apparition des différentes variantes doit être clairement identifiable du point de vue phonologique ou morphologique. Dans le meilleur des cas, les différentes variantes sont en distribution complémentaire parfaite ; dans la pratique, cependant, il est plus vraisemblable d'observer des préférences pour une variante ou pour une autre selon la forme phonologique de la base. Tous les travaux mentionnés ci-dessus (Lignon & Roché 2011 sur *-IEN*, Plénat, Lignon et al. 2002 sur *-esque*, Apothéloz 2003 sur *in-*) montrent en effet en premier lieu que le choix de l'une ou de l'autre variante ne se fait jamais de façon déterministe, et que la variation est la condition normale d'existence de toutes ces constructions. En revanche, l'origine commune ou d'autres propriétés extralinguistiques ne sont évidemment pas de bons critères pour décider du statut de deux variantes comme relevant de deux constructions différentes ou de la même. Plénat (2008b) et Roché & Plénat (2016) ont par exemple

<sup>9</sup>Pour l'étiquetage des thèmes, j'utilise les mêmes conventions que Plénat (2008a) ou Roché (2010).

montré que la distribution de *-ais* ou *-ois* comme suffixe pour la construction des gentilés (que l'on pourrait être tenté de considérer comme les deux allomorphes d'un seul suffixe, puisqu'ils proviennent du même suffixe latin et ils construisent, de façon parallèle, un thème B en [z]) repose, au moins en partie, sur des critères géographico-historiques, ce qui pousse à les considérer comme les exposants de deux constructions morphologiques distinctes, bien que, évidemment, reliées du point de vue sémantico-fonctionnel.

Une fois que nous avons établi que toute la variation observée en dérivation ne peut pas être attribuée uniquement à la supplétion thématique, et qu'un certain nombre de phénomènes ne peuvent être analysés qu'en termes de variation des exposants, il nous reste à établir comment modéliser cette variation des exposants dans un cadre de morphologie thématique, et comment elle interagit avec les mécanismes de sélection des thèmes.

## 2.2 Les exposants morphologiques en tant que contraintes

Une façon simple et à mon sens efficace de représenter la variation des exposants dans un cadre comme celui adopté dans ce travail est de considérer les exposants eux-mêmes comme des contraintes. En d'autres termes, l'exposant d'une construction morphologique peut être envisagé comme un ensemble de contraintes formelles sur la forme de ses outputs. Plus précisément, je considère que chaque construction morphologique spécifie un ensemble de propriétés formelles, prosodiques ou segmentales, que ses dérivés doivent avoir. Dans ce cas, il s'agit donc de contraintes spécifiques à chaque construction dont la satisfaction est bien entendu conditionnée à la satisfaction d'autres contraintes, universelles ou spécifiques à chaque langue. Comme dans les modèles classiques qui emploient cet outil, les contraintes peuvent être contradictoires entre elles – et dans ce cas être hiérarchisées, de façon stable ou variable – ou, au contraire, converger, et donc se renforcer mutuellement (Plénat & Roché 2014 : 51, qui s'inspirent de Burzio 2002). L'existence de contraintes prosodiques (par exemple concernant la taille optimale d'un mot construit) a été observée et discutée depuis longtemps, en particulier sur le français (cf. Plénat 2009 pour un aperçu). Plus récemment, la structure segmentale des lexèmes dérivés, notamment dans les cas où l'on observe un écart entre la forme attendue et la forme attestée, a aussi été décrite en termes de contraintes. En particulier, Roché & Plénat (2014 : 1868) identifient deux contraintes, qu'ils nomment, respectivement, « Contrainte de famille » et « Contrainte de série », dont la finalité, globalement, est de faire en sorte qu'un lexème dérivé soit le plus semblable possible à d'autres lexèmes reliés, soit parce qu'ils appartiennent à la même famille (et donc sont construits sur le même lexème de base), soit parce qu'ils appartiennent à la même série (et donc sont construits au moyen du même procédé morphologique). La contrainte de série, en particulier, rend compte du fait que le même suffixe tend à sélectionner des thèmes de base le plus possible similaires du point de vue segmental. Ceci explique, entre autres, l'émergence, au sein de la même série dérivationnelle, de sous-séries homogènes. Des cas de cooccurrence suffixale ou la fréquence de certaines séquences avant un affixe (entre autres, *-titude*, *-inette*, *-alisme*, *-anisme*, *-ariat*, *-orat*, *-inat*, etc., cf. Plénat & Roché 2014 pour un aperçu) ont été analy-

sés en termes de contrainte de série. Globalement, la contrainte de série, donc, garantit que tous les mots dérivés par la même construction (qui appartiennent à la même série) soient les plus semblables possibles dans leur partie droite (dans le cas de la suffixation). Dans le modèle développé par Plénat et Roché, ceci peut correspondre au moins à deux types d'opérations, qui à leur tour peuvent être réparties en sous-groupes :

- i) la sélection d'un thème, qui peut être :
  - a) un thème du lexème de base qui apparaît aussi dans d'autres dérivés, par exemple le thème qui apparaît dans *snobinard* pour *snobinat*, construit sur *snob* (Plénat & Roché 2014, cette opération permet de satisfaire simultanément la contrainte de série et la contrainte de famille);
  - b) le thème d'un autre lexème appartenant à la même famille morphologique, par exemple *personnal-* (thème savant de *personnel*) dans *personnalisme*, qui, sémantiquement, est construit sur *personne* (Roché 2009 : 159);
- ii) la création ex novo d'un radical<sup>10</sup> à partir d'un thème du lexème de base, qui peut se faire ;
  - a) par troncation, par exemple dans *végétariat* construit sur *végétarien* (Plénat & Roché 2014 : 67). Cette opération permet également de satisfaire des contraintes prosodiques sur la taille des dérivés;
  - b) par adjonction d'une séquence, par exemple dans *geekariat* construit sur *geek* (Plénat & Roché 2014 : 69);
  - c) par manipulation du thème, par exemple dans les dérivés de *gouverneur*, *gouvernorat*, *gouvernatorat*, *gubernatorat*, etc. (Plénat & Roché 2014 : 59), qui reconstruisent des thèmes savants pour un lexème qui, en français, en est normalement dépourvu.

Toutes les opérations décrites ci-dessus ont le but d'inclure les lexèmes construits dans celles que Plénat et Roché appellent des « sous-séries lexicales », c'est-à-dire des ensembles de lexèmes dérivés par la même construction morphologique qui, du point de vue segmental, partagent plus que l'exposant de la construction en question, en l'occurrence [ina] ou [ɔʁa] pour la suffixation en *-at*, et [alism] pour la suffixation en *-isme*. Plus une sous-série est grande, plus elle sert de pôle d'attraction pour de nouveaux lexèmes, quitte à induire la sélection d'un thème non optimal du point de vue sémantique (comme dans *personnalisme*), ou bien une manipulation du thème (comme dans les cas en (ii) ci-dessus), entraînant, dans les deux cas, une violation de la contrainte de fidélité base-dérivé. Plusieurs cas de combinaisons d'affixes du français, plus ou moins justifiées du point de vue sémantique, ont été traités dans la perspective d'une inclusion de lexèmes impliqués dans des sous-séries morphologiques (cf. Roché 2009, 2011, Namer 2013, Lignon et al. 2014). Dans d'autres cas, cependant, les segments qui permettent d'identifier une sous-série ne correspondent pas nécessairement (ou du moins ne correspondent plus

<sup>10</sup>Sur la distinction entre « thème » et « radical » cf. en particulier Roché (2010).

en synchronie) à un affixe ; c'est le cas de la sous-série *-inat* pour *-at* (cf. ci-dessus), mais également de la sous-série *-titude* pour *-itude* (Plénat & Roché 2014 : 53), *-acisme* pour *-isme* (Roché 2011 : 85), etc. Toutes ces séquences (qu'elles proviennent de suffixes synchroniquement analysables ou pas) ont uniquement une fonction formelle et lexicale, puisqu'elles permettent de réduire la dispersion à l'intérieur des séries morphologiques et contribuent, donc, à les rendre plus homogènes. À bien regarder, de ce point de vue il n'y a pas de distinction de substance entre ces séquences et les séquences que traditionnellement nous acceptons comme étant des affixes. Dans un cadre théorique qui ne reconnaît pas d'existence autonome aux affixes en dehors des opérations morphologiques dont ils sont les exposants, ceux-ci peuvent être conçus simplement comme des associations arbitraires de séquences de segments à une construction. Leur rôle n'est autre que de permettre de reconnaître qu'un lexème a été dérivé au moyen d'une construction donnée, et donc d'avoir des constructions qui, du point de vue formel, sont les plus homogènes possibles. Comme je l'ai évoqué plus haut, je propose donc de concevoir toutes les séquences formelles qui permettent d'identifier des séries ou des sous-séries morphologiques comme des contraintes, dérivant, en particulier, d'un élargissement de la contrainte de série, pour laquelle je propose la formulation suivante :

- (2) **Contrainte de série** : tous les lexèmes relevant de la même série morphologique sont identiques.

La formulation ci-dessus est délibérément vague, pouvant englober aussi bien les propriétés formelles que les propriétés sémantiques des lexèmes dérivés (quel que soit le modèle sémantique auquel on se réfère). Si elle peut paraître paradoxale, elle est à mon avis suffisante pour rendre compte de l'ensemble des propriétés des lexèmes construits appartenant à la même série. D'un côté, la contrainte de série est contrecarrée par d'autres contraintes, en premier lieu par la contrainte de famille<sup>11</sup>, qui met en relation chaque lexème avec les lexèmes construits sur la même base et, de fait, empêche que la contrainte de série ait pour effet de rendre tous les lexèmes de la même série identiques. De l'autre côté, dans les faits tous les membres de la même série morphologique partagent des éléments de forme qui sont communs et occupent toujours la même place, ce qui donne lieu à l'identification d'exposants qui, du moins en français, sont généralement des préfixes ou des suffixes. Il est possible, de plus, que dans certains cas il soit utile de considérer la contrainte de série, dans la formulation que j'en ai donnée, comme pondérable selon la fréquence et la saillance des lexèmes dans une série donnée. Puisque généralement tous les lexèmes de la même série ne partagent jamais tous leurs segments, on peut imaginer que les nouveaux lexèmes qui rentrent dans une série tendent à s'aligner, formellement, plutôt aux lexèmes les plus fréquents ou saillants de celle-ci. Dans des cas extrêmes, où une série contient un lexème qui, pour différentes raisons, joue un rôle de lexème prototype (un « leader word », selon les termes de Rainer 2003 ou Roché 2011),

<sup>11</sup>Parallèlement, on pourrait imaginer une Contrainte de famille qui stipulerait que tous les lexèmes de la même famille sont identiques. De telles contraintes, contraires et ayant la même force, auraient pour effet de s'annuler réciproquement, en empêchant, de fait, que tous les lexèmes de la même famille ou de la même série soient identiques, mais rendant compte du fait qu'ils partagent la plupart de leurs propriétés.

celui-ci constitue le modèle auquel les autres lexèmes tendent à ressembler, y compris du point de vue formel. C'est le cas des lexèmes appartenant à la série donnée en (1) dans l'introduction, dans laquelle *pérestroïka* est de loin le lexème le plus saillant, puisqu'il en est à l'origine. Dans ce cas, la forme des nouveaux lexèmes inclus dans la série (peu nombreux, au final) est évaluée, par rapport à la contrainte de série, en fonction de leur similarité principalement avec ce lexème prototype, ce qui explique que différents lexèmes (par exemple *Béréstroïka* ou *Castroïka*) aient pu retenir des portions variables dans leur exposant.

Concrètement, nous pouvons imaginer que la contrainte donnée en (2) se décline en contraintes et sous-contraintes plus spécifiques qui, pour chaque construction, définissent les segments que les mots de la série correspondante partagent et leur position. Plénat & Roché (2014 : 54) eux-mêmes évoquent l'idée qu'une construction morphologique puisse être considérée « comme une macro-contrainte résultant de la présence dans le lexique d'une série de mots ». Pour reprendre et développer le cas discuté par eux des noms en *-at* du français, leur représentation formelle peut être vue comme comportant les contraintes [Xa], [Xaʁja], [Xika], [Xɔna], [Xɔʁa], etc. (cf. la liste donnée par Plénat & Roché 2014 : 54). Le fait que les sous-contraintes [Xaʁja], [Xika], [Xɔna], [Xɔʁa] soient partiellement en contradiction les unes avec les autres n'est évidemment pas problématique, dans un cadre dans lequel la satisfaction simultanée de toutes les contraintes n'est pas indispensable. Les mêmes contraintes peuvent être considérées comme étant dans une relation de « Elsewhere Condition » avec la contrainte plus générale : celle-ci correspond au choix par défaut adopté au cas où d'autres contraintes empêcheraient les sous-contraintes plus spécifiques d'être satisfaites. L'idée que des contraintes de ce type soient dans une telle relation hiérarchique est cruciale dans ce cadre. Dans les faits, il est en effet évident que, toute chose égale par ailleurs, les lexèmes issus de la même construction tendent à présenter toujours la même forme d'exposant, qui correspond donc à sa forme par défaut. Ce cas par défaut peut, comme dans le cas général discuté ici, correspondre à une forme sous-spécifiée par rapport aux autres ([Xa]), mais il peut aussi correspondre à une forme qui a le même degré de spécification que les autres, mais qui est plus fréquente dans la série en question. Pour expliquer des formes en *-at* comme *hôtessariat*, *shérifariat*, *victimariat*, etc., Plénat & Roché (2014 : 71) observent qu'« il faut que *-ariat* soit devenu, pour certains locuteurs, la forme par défaut du suffixe ». L'existence d'une « forme par défaut » de marqueurs morphologiques a été observée dans plusieurs cas. Lignon & Roché (2011 : 191), par exemple, indiquent *-ien*, *-éen*, *-ain* et *-en* comme formes possibles pour le suffixe *-IEN*, avec la première variante qui a la forme par défaut. Dans des travaux antérieurs (Montermini 2010, 2015), j'ai soutenu une position semblable pour les suffixes cognats de l'italien. En prenant en compte des données néologiques comme celles en (3), j'ai soutenu que l'exposant en question possède une forme sous-spécifiée [Vano], dont la position V est remplie par défaut par un segment [j] lorsque la base n'est pas problématique pour la phonologie de l'italien (finale en voyelle simple non accentuée ou en consonne : *calcuttiano*, *hannoveriano*), ou par une voyelle fournie par la base, lorsque celle-ci présente une finale problématique (voyelle accentuée, hiatus, diphtongue); enfin, la forme [ano] non précédée par une voyelle émerge très majoritairement avec des bases qui se terminent par une voyelle [a] atone (*wojtylano*).

- (3) a. *calcuttiano* ← *Calcutta*  
 b. *hannoveriano* ← *Hannover*  
 c. *deandreadano* ← (*Fabrizio*) *De André*  
 d. *murnauano* ← (*Friedrich*) *Murnau*  
 e. *pezzoano* ← (*Fernando*) *Pessoa*  
 f. *wojtylano* ← (*Karol*) *Wojtyła*

Les contraintes qui correspondent aux différentes variantes d'un affixe peuvent donc être elles-mêmes dans des relations hiérarchiques, avec généralement une forme qui, par rapport aux autres, a le statut de forme par défaut. Cette relation hiérarchique peut prendre au moins deux formes : i) la forme par défaut est une forme sous-spécifiée par rapport aux autres ([Xa] vs. [Xaβja], [Xika], [Xɔna], [Xɔβa]); ii) la forme par défaut a le même degré de spécification que les autres formes, mais est plus fréquente dans la série correspondante (-*ien* vs. -*éen*, -*ain*, -*en*), voire est plus spécifiée ([jano] vs. [Vano] en italien). Naturellement, les formes qui ne correspondent pas au défaut peuvent elles-mêmes être dans une relation hiérarchique. Ainsi, dans le cas des noms en -*at* du français, selon ce que disent Plénat & Roché (2014), [Xaβja] semble fonctionner comme un défaut secondaire, plus fréquent dans la série, et donc plus disponible, que les autres variantes.

Comme je l'ai observé plus haut, les contraintes qui correspondent à la forme phonologique des exposants des constructions morphologiques (que je considère, je le rappelle, comme autant de sous-contraintes d'une contrainte de série plus générale qui a la forme en (2)), interagissent naturellement avec les autres contraintes formelles qui pèsent sur les mots construits. Par exemple, les contraintes relatives à la structure segmentale des lexèmes construits en -*at* du français, indiquées ci-dessus, sont associées à une contrainte plus générale du français qui demande qu'un lexème construit comporte, préférentiellement, trois syllabes. De même, ces contraintes segmentales entrent en relation avec des contraintes généralement considérées comme universelles, comme des contraintes phonologiques anti-marque, ou une contrainte de fidélité base-dérivé. Quelques-uns des lexèmes de (3) exemplifient ce fait. Une forme comme *wojtylano*, par exemple, respecte la contrainte de fidélité base-dérivé, ainsi qu'une contrainte phonologique générale qui défavorise les séquences de voyelles identiques (qui serait violée par \**wojtylaano*), mais viole partiellement la contrainte segmentale [Vano]. La forme alternative *wojtyliano*, également attestée, au contraire, respecte cette dernière contrainte (et même la hiérarchie qui indique [jano] comme forme par défaut), mais peut être considérée comme moins optimale du point de vue de la fidélité base-dérivé, puisque la voyelle finale de la base est effacée. De son côté, *deandreadano* respecte la contrainte de fidélité base-dérivé (tous les segments de la base s'y retrouvent) et respecte aussi la contrainte segmentale [Vano], même si elle favorise une variante du suffixe moins haute dans la hiérarchie des formes possibles.

À partir de ce qui est dit ci-dessus, il est évident qu'une question comme « qu'est-ce qui appartient à la base et qu'est-ce qui appartient à l'affixe ? » n'est plus une question pertinente. Si nous voulons à tout prix voir les choses dans ces termes, dans *deandreadano* le segment [e] « appartient » à la fois à la base et à l'affixe. Dans des termes plus appropriés

pour le modèle défendu ici, l'émergence du segment [e] permet de satisfaire plusieurs contraintes formelles à la fois. Il est évident, donc, que dans ce cadre une notion théorique comme celle de « frontière morphologique », qui a été une notion importante dans plusieurs modèles théoriques (par exemple la Phonologie Lexicale ou la Morphologie Naturelle) ne joue plus aucun rôle. Dans les exemples en question, il n'y a pas de « frontière », puisqu'il n'y a pas deux éléments accolés l'un à l'autre, mais plutôt l'application d'un ensemble de contraintes formelles à une forme (un thème). Comme on le voit, ce pas est particulièrement cohérent avec le mouvement progressif de « dérèfification » des exposants morphologiques que la recherche en morphologie a mis en œuvre dans les dernières décennies.

Avant de conclure, observons que les contraintes segmentales sur la forme des lexèmes construits, qui correspondent à leurs exposants, sont des contraintes d'un type particulier. Alors que les contraintes, au sens classique, sont censées capter des propriétés générales, voire universelles, des langues, ici il s'agit de contraintes hautement spécifiées et dont le domaine d'application est fortement restreint. Cependant, le modèle de morphologie à contraintes dont je m'inspire combine déjà des contraintes universelles avec des contraintes spécifiques à une langue donnée (dans ce cas le français), et même des contraintes spécifiques à une sous-partie de la langue à un stade d'évolution donné et limitées à une de ses modalités (par exemple la « Contrainte de fidélité phonographique », Roché & Plénat 2014 : 1873). S'il est légitime d'avoir de telles contraintes non seulement non universelles, mais limitées à des secteurs de la langue, il me semble que rien n'empêche, du point de vue conceptuel, d'avoir des contraintes limitées à des constructions particulières, d'autant plus que les contraintes sur la forme des dérivés identifiées ci-dessus sont issues d'une contrainte plus générale, la contrainte de série qui, elle, peut prétendre au statut de contrainte universelle de la morphologie.

Pour conclure cette section, avant de passer à l'illustration des cas concrets étudiés dans la section 3, je récapitule les différents éléments de la proposition que j'ai avancée pour rendre compte de la forme des outputs des constructions morphologiques. Tout d'abord, la forme d'un lexème construit est régie, entre autres, par une contrainte de série qui stipule qu'il doit être le plus semblable possible, y compris du point de vue segmental, aux autres lexèmes de la même série. Pour chaque construction individuelle, cette contrainte prend la forme de contraintes plus spécifiques qui stipulent les segments qu'un dérivé de la série doit contenir pour être considéré comme tel, et leur position (ce qui correspond à l'affixe au sens traditionnel). Ces contraintes plus spécifiques peuvent être multiples, ce qui rend compte de la variation observée pour les exposants morphologiques ; elles peuvent être en contradiction les unes avec les autres ou se renforcer mutuellement, et peuvent être hiérarchisées, avec, dans le cas le plus courant, une des variantes qui fonctionne comme le défaut. La forme des lexèmes construits réellement observée est déterminée par l'interaction de ces contraintes segmentales avec les autres contraintes formelles, en particulier la contrainte de famille et celles qui sont responsables pour la sélection du thème du lexème de base. Roché & Plénat (2014) ont montré plusieurs exemples dans lesquels la sélection du thème de base (ou sa manipulation) a pour but de satisfaire la contrainte de série et/ou la contrainte de famille. Dans la section

qui suit, je discuterai des cas dans lesquels cette sélection interagit également avec la hiérarchie des contraintes segmentales qui correspondent à la forme de l'exposant des constructions. Parfois, un thème spécifique est sélectionné en vertu de sa compatibilité avec une des formes de l'exposant qui est haut placée dans la hiérarchie ; dans d'autres cas, c'est une forme moins haute dans la hiérarchie qui émerge parce qu'elle est plus compatible avec le thème de la base sélectionné, par exemple parce que d'autres thèmes ne sont pas disponibles.

### 3 Le jeu des contraintes dans l'identification de la forme des dérivés : deux études de cas

Dans cette section, j'applique le modèle esquissé dans la section 2 à trois exemples de constructions morphologiques. Je montrerai en particulier que l'exposant d'une construction possède un ensemble de formes possibles, dont l'émergence dépend de l'interaction avec les autres contraintes en jeu (en premier lieu la contrainte de fidélité base-dérivé). Dans tous les cas, j'indiquerai les exposants dans le texte avec une forme arbitrairement choisie (généralement la forme par défaut) écrite en petites majuscules (-PHONE, -ISSIMO, etc.), en suivant ainsi la convention adoptée par Lignon & Roché (2011) et celle généralement admise pour les lexèmes.

Le premier cas étudié est la construction de noms (ou adjectifs) qui désignent les locuteurs d'une langue et qui sont construits au moyen de l'élément -PHONE en français, qui sont comparés aux noms issus de la construction correspondante en italien (-FONO). Cet exemple montre comment deux constructions similaires (et cognates) dans deux langues proches peuvent présenter des propriétés formelles (et donc un jeu de contraintes segmentales) différentes. En italien, en effet, la forme de l'exposant comporte sans exception un [o] accentué (issu de l'élément de composition grec), alors qu'en français un segment de timbre /o/ est présent uniquement dans la forme par défaut de l'exposant, mais sa position peut être occupée par une autre voyelle (*quechuaphone*, *ewephone*) et même par une consonne (*ocphone*, *pularphone*), le timbre de ce segment étant corrélé à la forme du thème de la base. Les constructions de noms de locuteurs en -PHONE / -FONO ont également la particularité de sélectionner des bases de complexité variable : dans certains cas la base est un lexème qui appartient à une famille nombreuse, qui possède donc un espace thématique riche et peut par conséquent donner lieu à une grande variation des dérivés (à partir de *portugais* j'ai recensé *lusophone*, *lusitophone*, *portugaisophone*, *portugaloophone*, *portugophone*) ; dans d'autres cas, la base est un nom de langue qui n'est relié à aucun autre lexème dans le lexique, qui possède parfois une structure phonologique inhabituelle en français, et de laquelle la morphologie doit s'accommoder pour obtenir un output. Nous verrons que les manipulations que les thèmes de certaines bases subissent en français (comme dans *portugophone*) ont pour but de satisfaire différentes contraintes, dont les contraintes segmentales, et que les manipulations des thèmes sont, en italien, beaucoup plus réduites et se limitent à un ou deux types. Pour terminer, cette étude de cas me donnera l'occasion de discuter la place de ladite « composition néoclassique » dans le système morphologique des deux langues en question.

Le deuxième cas étudié est la construction de noms ou adjectifs au moyen du suffixe -ISSIMO en français. La suffixation en -ISSIMO a la particularité de construire des noms pour lesquels l'apport sémantique de la construction morphologique est très faible, dans la plupart des cas ils ont simplement une teinte évaluative génériquement appréciative. Les bases possibles pour cette dérivation sont donc très peu contraintes du point de vue sémantique (et même catégoriel). La sélection se fait alors souvent sur une base surtout ou uniquement formelle, en utilisant des bases qui sont particulièrement compatibles avec les contraintes formelles auxquelles les dérivés en -ISSIMO sont sujets. Ce procédé dérivationnel sera comparé à la construction d'adjectifs et noms en -ISSIME, plus ancienne et plus proche aux procédés dérivationnels canoniques du français.

Les études présentées dans cette section se situent dans une approche extensive à la morphologie. Cette approche se fonde sur l'idée que, pour la compréhension des mécanismes qui dirigent la construction du lexique, il est nécessaire d'observer, d'une part, une quantité importante de données et, d'autre part, de prendre en compte le lexique non établi, non institutionnalisé, et donc – vraisemblablement – construit « sur le champ » par les locuteurs. Ce deuxième point, en particulier, correspond à deux sources de données possibles : soit on s'intéresse, pour les procédés morphologiques canoniques de la langue, aux formes non établies, comme les néologismes, les occasionalismes, etc. (c'est le cas de la première étude proposée), soit on s'intéresse à des procédés morphologiques non canoniques (c'est le cas de l'étude suivante). L'idée sous-jacente est que dans le lexique établi, y compris parmi les lexèmes construits, il y a trop de risques de rencontrer des mots qui ont subi des dérives formelles et/ou sémantiques étrangères à leur mode de construction morphologique, et donc que ce n'est pas le meilleur point d'observation pour la compréhension des mécanismes morphologiques tels qu'ils opèrent en synchronie et « en vrai ».

Le type d'objets auquel je m'intéresse, bien entendu, n'est pas sans poser de problèmes, puisqu'il est nécessaire de rassembler des bases de données non attestées suffisamment importantes et fiables pour pouvoir tirer des généralisations solides et prédictives. Le but de cet article n'est évidemment pas celui de discuter les problèmes liés à la morphologie extensive, qui ont déjà été largement traités en littérature (cf. les travaux cités dans la note 3). Ici, quelques remarques sur la collecte et l'exploitation des données sont suffisantes : pour tous les phénomènes étudiés j'ai essayé de rassembler des bases de données qui, sans être exhaustives, sont les plus larges possibles. Les données ont été recueillies en premier lieu à partir de corpus basés sur le Web, FrWac et ItWac<sup>12</sup>. Ces bases de données ont été enrichies par des recherches ciblées sur le Web et, occasionnellement, à partir d'autres sources. Les contextes d'apparition des lexèmes inclus dans les bases de données ont été vérifiés afin d'éliminer le plus possible le bruit (textes écrits par des locuteurs non natifs, fautes de frappe, etc.). Faute de pouvoir réaliser des calculs de fréquence fiables, en particulier sur le Web, les analyses présentées ici ne prennent en compte que les types de dérivés inclus dans les bases de données et non pas le nombre de leurs occurrences (tokens). Bien entendu, des calculs de fréquence des occurrences

---

<sup>12</sup>FrWac comporte ~1,6 milliards de tokens et ~6 millions de types; ItWac comporte ~2 milliards de tokens et ~6,2 millions de types (sur ces deux corpus cf. en particulier Baroni et al. 2009).

seraient utiles et intéressants pour confirmer, moduler ou enrichir les analyses proposées. Toutefois, on peut proposer au moins quatre observations pour justifier le choix effectué : i) comme je l'ai indiqué, dans l'étude de la morphologie dérivationnelle l'observation des lexèmes nouvellement produits (néologismes, occasionalismes, etc.) est tout aussi intéressante que celle du lexique établi ; or ces lexèmes sont généralement très rares y compris dans des corpus de grandes dimensions ; si l'on veut privilégier la diversité des formes produites par les locuteurs, on se retrouve avec des bases de données qui comportent un grand nombre de lexèmes avec une fréquence d'emploi très faible qui, de ce point de vue, ne permet pas de toute façon de réaliser des calculs statistiques fiables ; ii) si, comme dans ce travail, on adopte un modèle de la morphologie basé sur l'idée d'une interaction de plusieurs contraintes, en dehors du lexique établi la variation des outputs des constructions morphologiques est la norme, et la fréquence d'un lexème n'est pas nécessairement corrélée à une plus ou moins grande « régularité » du point de vue de la morphologie constructionnelle ; iii) la collecte de bases de données qui, faute d'être exhaustives, sont les plus larges possibles en termes de types permet tout de même de proposer des généralisations et des prédictions sur l'application d'une construction morphologique à une base donnée ; des études encore plus larges, ou qui prennent en compte d'autres paramètres pourront confirmer ou falsifier ces prédictions ; iv) en plus d'analyses quantitatives, il est possible de proposer des analyses qualitatives, dans lesquelles les propriétés de chaque lexème dérivé et de chacune de ses variantes éventuelles sont attribuées explicitement à la prédominance d'une contrainte (ou d'un ensemble de contraintes) ou d'une autre.

### 3.1 -PHONE / -FONO

Pour la première étude de cas, j'ai rassemblé une base de données de 475 lexèmes (noms et/ou adjectifs) désignant, en français, les locuteurs d'une langue, qui comportent la séquence finale [fɔn] précédée, dans la grande majorité des cas, du nom d'une langue. Une base de données parallèle, comportant 237 lexèmes, a été constituée pour l'italien. Pour rassembler la base de données du français j'ai repris celle présentée dans Lasserre (2016) que j'ai enrichie, initialement, par l'extraction des formes se terminant par les séquences <phone> et <phones> dans FrWac, le nettoyage manuel de cette première liste, et ensuite par des recherches systématiques sur le Web réalisées à partir des listes de langues (liste des langues les plus parlées au monde et liste des langues officielles des pays du monde) du Wikipedia francophone. La base de données de l'italien a été constituée à partir de ItWac et de recherches systématiques sur le Web en utilisant les mêmes ressources que pour le français, ainsi qu'en appliquant -FONO aux noms des habitants des régions et des principales villes italiennes. Les deux bases ont été complétées par des recherches croisées des correspondants des lexèmes présents dans l'une ou dans l'autre. Le fait que la base des données du français soit beaucoup plus importante que celle de l'italien (presque deux fois plus d'entrées) est certainement dû à la saillance, dans la culture francophone, des termes *francophone* et *francophonie*. Ces mots désignent deux concepts qui se sont développés et répandus d'abord en relation à la situation linguistique canadienne (à partir

de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle), et ensuite dans le discours politique de l'époque postcoloniale. Puisqu'un espace italoophone comparable à celui du français pour nombre de locuteurs et distribution géographique n'existe pas, *italofono*, ou des termes similaires, n'ont pas la même connotation, et l'emploi des lexèmes en -FONO, en général, est plutôt limité au discours spécialisé en linguistique, dialectologie, etc.

Les lexèmes en -PHONE / -FONO sont généralement rangés parmi les composés néo-classiques, en vertu de l'origine et de la valeur sémantique supposée du deuxième élément (issu d'un lexème nominal du grec signifiant « voix »). Dans ce travail, cependant, j'adopte un modèle de la morphologie dérivationnelle qui ne prévoit pas de distinction discrète entre les différents types de constructions. Les différentes constructions (composition, composition néoclassique, affixation) se placent, au contraire, le long d'un continuum, avec de différents degrés de grammaticalisation, c'est-à-dire de conventionnalisation des propriétés (formelles, catégorielles et sémantiques) des lexèmes qu'elles servent à former<sup>13</sup>. Dans ce cadre, aucune différence de nature n'est établie entre les affixes au sens traditionnel et les dits « éléments de composition néoclassique » : dans tous les cas il s'agit d'exposants de constructions, qui peuvent éventuellement se distinguer pour leur degré de grammaticalisation. En aucun cas, on n'attribue d'existence, ni de signification lexicale autonome (*contra*, par exemple, Corbin 2001) à ces éléments, qui, dans le fonctionnement synchronique de la langue, restent indissociables des constructions qui les introduisent. En ce qui concerne plus particulièrement les constructions en -PHONE / -FONO en français et en italien, plusieurs propriétés les rapprochent des cas d'affixation canoniques. D'une part, les lexèmes formés au moyen de ces constructions entrent dans des paradigmes dérivationnels avec d'autres lexèmes, simples ou construits, par exemple, dans le cas des lexèmes désignant les locuteurs d'une langue (*francophone*), avec des lexèmes à sens collectif en *-phonie* (*francophonie*). Deuxièmement, la valeur sémantique supposée véhiculée par l'élément -PHONE n'est pas toujours saillante lorsque ces lexèmes sont employés en contexte. Dans certains cas, s'ils sont employés comme adjectifs (4a), leur valeur se rapproche de celle des autres adjectifs relationnels construits sur des noms ; dans d'autres cas (4b), ces mêmes lexèmes apparaissent dans des constructions syntaxiques dans lesquelles ils partagent les mêmes contextes et les mêmes valeurs d'adjectifs relationnels (dans ce cas ethniques) canoniques :

- (4) a. Le mot « Rega » serait une transformation rwandophone survenue au XX<sup>ème</sup> siècle, au même titre que le mot « Reka » d'origine ougandophone.  
[<https://www.edilivre.com/frontwidget/preview/book/id/626357/>]
- b. Cette « guerre » a aggravé et renforcé les tensions communautaires préexistantes entre communautés rwandophones et congolaises d'une région peuplée où les litiges fonciers étaient omniprésents...  
[<http://www.revuenouvelle.be/Plus-de-quinze-annees-de-guerre-au-Kivu-Ca-suffit>]

Un troisième argument qui permet de rapprocher -PHONE / -FONO des affixes canoniques concerne précisément leur comportement phonologique dans les deux langues

<sup>13</sup>Cf. Lasserre & Montermini (2014) pour une discussion détaillée du modèle.

et la manipulation des différentes variantes possibles via les contraintes, qui, comme je le montrerai dans ce qui suit, ne se différencie pas du comportement d'autres éléments dont l'identification comme affixes est plus consensuelle.

Les noms de locuteurs ne sont pas les seuls lexèmes dans lesquels les éléments d'origine grecque *-PHONE* et *-FONO* interviennent. Pour se limiter, pour l'instant, au français, *-PHONE* apparaît également dans des noms d'instruments (de musique ou autre) (*xylophone*, *saxophone*) ou d'appareils sonores (*audiophone*, *téléphone*) (cf. Lasserre 2016 : 179-183). Cependant, je considère que ces différents lexèmes relèvent de constructions qui, si leurs exposants sont reliés diachroniquement, sont distinctes. Plusieurs arguments peuvent être avancés pour justifier l'idée que le *-PHONE* en question est l'exposant d'une construction morphologique spécifique distincte des autres qui ont des exposants (partiellement) homophones : i) les lexèmes dérivés par cet élément présentent une grande homogénéité sémantique et catégorielle ; concernant ce dernier point, en particulier, ce sont toujours des lexèmes qui sont à la fois des noms [+humain] et des adjectifs de relation (qui ne modifient pas nécessairement un nom humain) ; ii) comme je l'ai montré ci-dessus, les lexèmes désignant les locuteurs d'une langue appartiennent à des paradigmes dérivationnels homogènes et spécifiques, qui diffèrent des paradigmes dérivationnels des autres types de lexèmes. Tous les lexèmes en *-PHONE* peuvent en effet avoir un lexème correspondant en *-PHONIE* avec un sens collectif (*téléphonie*, *visiophonie*), mais les dérivés en *-iste* (*téléphoniste*, *saxophoniste*) et en *-ique* (*téléphonique*, *microphonique*) sont réservés aux noms d'instruments et appareils, ce qui s'explique par le fait que les noms de locuteurs sont déjà à la fois des noms [+humain] et des adjectifs de relation.

Du point de vue des bases sélectionnées par la construction, le cas le plus simple est celui dans lequel un lexème en *-PHONE* est construit directement sur un nom de langue, qui peut désigner uniquement cette dernière (5a), ou bien correspondre à un gentilé (5b) ou à un nom ethnique non construit (5c)<sup>14</sup>. Si la base est un lexème variable en français, la contrainte de famille est respectée et le thème sélectionné est le plus souvent le même que celui sélectionné par les autres constructions morphologiques, à savoir un thème L, qui peut être identique à un thème B (5d) ou indépendant (5e). La base peut être aussi constituée du thème qui sert également à construire des gentilés, et dans ce cas la base est formellement ambiguë, puisqu'elle correspond, phonologiquement, au nom géographique sur lequel le gentilé est construit (5f). Pour terminer, la base peut également être un radical issu de la modification (généralement une troncation) d'un thème (5g), ou un thème supplétif savant (5h).

- (5) a. créolophone
- b. espagnolophone
- c. bascophone
- d. catalanophone
- e. coréanophone
- f. islandophone

---

<sup>14</sup>Sur les noms / adjectifs ethniques et les réseaux lexicaux dans lesquels ils apparaissent, cf. en particulier Roché (2008).

- g. bulgophone, lettophone
- h. magyarophone, sinophone

Parfois, un dérivé peut être ambigu et relever à la fois de plusieurs des types ci-dessus ; *italophone*, par exemple, pourrait appartenir tant au type (5f) qu'au type (5h). De plus, comme je l'ai montré dans la section 2, le même lexème de base peut donner lieu à plusieurs dérivés différents, relevant de plusieurs types. Pour *portugais*, par exemple, sont présents dans la base de données les dérivés suivants : *lusophone* (5h), *lusitophone* (5h), *portugaisophone* (5d), *portugalophone* (5f, cf. ci-dessous), *portugophone* (5f).

Dans la plupart des cas le nom de base correspond à un nom de langue identifiée et reconnue, comme dans les exemples en (5). Puisque les taxinomies courantes ne correspondent pas toujours aux taxinomies scientifiques, cependant, la base peut également correspondre à un nom ethnique désignant un groupe pour lequel on identifie une langue ou une variété spécifique (*écossophone*, *marocanophone*), à une dénomination non officielle (argotique) d'un groupe ethnique (*ritalophone*, *rosbiffophone* / *rosbiphone*), à un autre nom d'humains (*rebeuophone*) ou pas (*banlieuophone*), pourvu que l'on puisse identifier une « langue » (une variété linguistique) spécifique au groupe auquel on fait référence.

Venons-en maintenant aux propriétés formelles de ces dérivés. Du point de vue prosodique, une contrainte de taille est clairement identifiée, avec 83,5% des lexèmes considérés (397) qui sont tri- ou quadrisyllabiques (respectivement 142 et 255). La Figure 1 montre la distribution précise des lexèmes dans la base de données selon le nombre de syllabes.

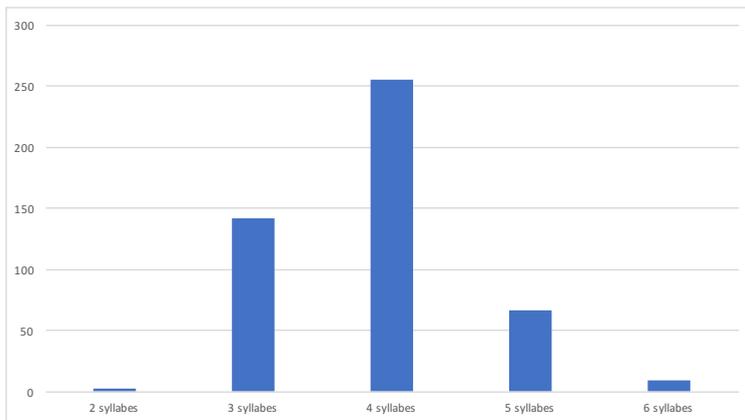


Figure 1 : Distribution des lexèmes en -PHONE selon le nombre de syllabes

Le fonctionnement de la contrainte de taille montre que, contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, le poids de *francophone* en tant que leader word de la série est limité, du moins en ce qui concerne la taille des dérivés. En effet, on aurait pu s'attendre à ce que le format trisyllabique prévale, éventuellement au prix de la réduction de bases trop

longues. Cependant, si on regarde les lexèmes en -PHONE les plus fréquents dans FrWac, *francophone* vient, sans surprise, largement en tête, mais les dix premiers se répartissent de manière pratiquement équivalente entre tri- et quadrisyllabiques<sup>15</sup>.

Parmi les 66 dérivés présents dans la base qui comportent cinq syllabes, 28 comportent également au moins une variante quadrisyllabique, la plupart du temps obtenue par troncation du thème de base (type (5g), par exemple *arménianophone* / *arménophone*, *tibétanophone* / *tibétophone*). Il en va de même pour 4 des 9 dérivés qui comportent 6 syllabes (*américanophone* / *américophone*). Inversement, sur 23 dérivés qui ont un radical obtenu par troncation de la base, 22 possèdent une variante « longue », généralement comportant une syllabe de plus. De la même manière, sur 91 lexèmes relevant du type (5e) (emploi du même thème que celui d'un gentilé), 79 comportent trois ou quatre syllabes. Nous pouvons donc considérer que le format tri- ou quadrisyllabique permet de satisfaire une contrainte de taille qui veut que, dans un mot construit, la base corresponde le plus fréquemment au format dissyllabique (cf. Plénat 2009); les troncations de thème ont principalement pour but de satisfaire cette contrainte (au détriment, bien entendu, de la contrainte de fidélité base-dérivé).

Concernant les propriétés segmentales des dérivés en correspondance de l'exposant, 79,5% des cas (378) se terminent en [ɔfɔn] et 20,5% (97) se terminent en [fɔn] précédé d'un autre segment (la plupart du temps une voyelle, cf. ci-dessous). À ce propos, il est possible d'établir une corrélation intéressante : pour le second groupe, le segment qui précède [fɔn] est déjà présent dans le thème de base dans la totalité des cas, alors que pour le premier groupe, celui se terminant en [ɔfɔn], le thème de base ne comporte un [o] final que dans 40 dérivés sur 378, répartis comme suit :

- (6) a. thèmes se terminant en [o] (*espérantophone*, *lesothophone*) 17
- b. thèmes tronqués en correspondance d'un [o] (*lettophone*, *tagalophone*) 10
- c. thèmes supplétifs savants<sup>16</sup> (*germanophone*, *sinophone*) 13

La figure 2 résume la situation décrite (« oui » indique que le segment précédant [fɔn] est présent dans le thème de base, « non » qu'il ne l'est pas).

Pour 338 lexèmes de la base de données (71,2% du total), donc, l'opération phonologique consiste simplement en la concaténation de la séquence [ɔfɔn] à un thème, modifié ou pas; pour 30 autres (les cas (6a) et (6c) ci-dessus), nous pouvons considérer que la présence d'un [o] dans la base n'est rien de plus que fortuite. Seuls les 10 lexèmes du type (6b) manifestent une manipulation dont l'effet est d'avoir un thème se terminant par [o]; cependant, dans ce cas, la réduction du thème a aussi pour effet de produire un dérivé tri- ou quadrisyllabique dans la totalité des cas. On peut donc considérer qu'ici, au mieux, on assiste à une convergence entre la contrainte de taille et la contrainte qui demande que le dérivé se termine en [ɔfɔn].

<sup>15</sup>Les dix lexèmes en question sont : *francophone*, *anglophone*, *germanophone*, *arabophone*, *hispanophone*, *lusophone*, *néerlandophone*, *turcophone*, *berbérophone*, *russophone*.

<sup>16</sup>Je considère que les thèmes supplétifs savants comportent un [o] final, dans la mesure où ils peuvent apparaître sous cette forme, par exemple dans des composés (*germano-soviétique*, *sino-japonais*).

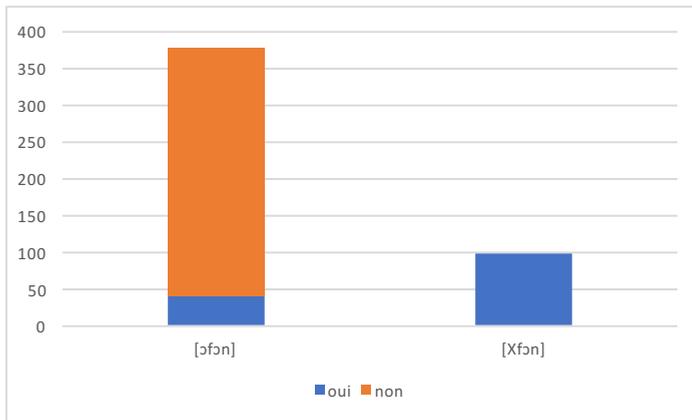


Figure 2 : Distribution des segments précédant [fɔn] présents ou non présents dans la base

Considérons maintenant les 97 cas dans lesquels le dérivé ne se termine pas par [ɔfɔn]. Tout d'abord, plus de deux tiers de ces dérivés (66) possèdent également une variante en [ɔfɔn]. De plus, comme je l'ai observé, il s'agit toujours de cas comme ceux exemplifiés en (7), dans lesquels le segment qui précède [fɔn] est toujours déjà présent dans le thème de base en tant que segment final. En (7) je donne le détail du nombre de dérivés selon la séquence finale :

- (7) a. [afɔn] *aymaraphone* 34  
 b. [ifɔn] *swahiliphone* 28  
 c. [efɔn] *malinképhone* 9  
 d. [Cfɔn] *tamoulphone* 8  
 e. [wafɔn] *danoiphone* 6  
 f. [ãfɔn] *flamanphone* 5  
 g. [ufɔn] *ourdouphone* 4  
 h. [œfɔn] *banlieuphone* 3

On pourrait être tenté d'identifier les formes [afɔn] et [ifɔn] comme des sous-défauts, vu leur prépondérance dans cette classe de dérivés. Il est probable, cependant, que leur fréquence soit surtout liée à la fréquence globale des noms de langues se terminant par [a] ou [i] par rapport aux autres segments. Notons que les 89 dérivés dans lesquels [fɔn] est précédé d'une voyelle différente de [o] constituent la majorité des outputs pour les thèmes de base se terminant en voyelle. La base de données comprend en effet 58 autres dérivés de bases en voyelles, dans lesquels soit la voyelle est effacée en faveur de [ɔfɔn] (*bambarophone*), soit, bien plus rarement (uniquement 6 exemples), la séquence [ɔfɔn] est attachée après la voyelle (presque uniquement un [i], *thaiophone*) (notons, de plus,

que dans ce cas il s'agit toujours de bases brèves, susceptibles de donner des dérivés tri- ou quadrisyllabiques).

Une interprétation des données présentées consiste à attribuer à la construction en question une forme d'exposant par défaut qui est [ɔfɔn], et une variante hiérarchiquement subordonnée, [Vfɔn] (où V représente une voyelle quelconque). L'ensemble des contraintes formelles (de série) qui pèsent sur les outputs de cette construction stipule donc qu'un dérivé doit comporter quatre (à défaut trois) syllabes et se terminer en [ɔfɔn] (à défaut en [Vfɔn]). Le reste des propriétés formelles observées pour les dérivés en question provient des autres contraintes générales qui pèsent sur la forme des mots construits, et en particulier de la contrainte de fidélité base-dérivé, qui est responsable de la forme des lexèmes en (7) et, plus en général du timbre de la voyelle qui précède [fɔn] lorsque ce n'est pas un [o]. À son tour, la contrainte de fidélité interagit avec les autres contraintes qui sont responsables pour la sélection et/ou la modification des thèmes de base, par exemple la contrainte de famille. Si une base est isolée dans sa famille lexicale (c'est le cas de la majorité des noms de langues non européennes), alors la sélection du thème n'est pas un enjeu : c'est le thème unique qui est choisi et qui est éventuellement manipulé pour satisfaire d'autres contraintes. Au contraire, si la base appartient à une famille lexicale nombreuse, le thème sélectionné peut correspondre au nom de la langue, construit ou pas (*coréanophone, corsophone, picardophone*, cela correspond, grosso modo, à la « Contrainte de fidélité à la forme libre » de Roché & Plénat 2014 : 1873), à un thème supplétif savant (*francophone, lusophone, magyarophone*), ou bien, moins préférentiellement, au thème qui apparaît devant les affixes construisant des gentilés et qui correspond, dans la plupart des cas, comme je l'ai observé, à un nom géographique de pays, région, etc. (*islandophone, japonophone*). Concernant ce dernier cas, la plupart des dérivés sont ambigus, comme ceux mentionnés ; cependant, il est possible que, du moins pour certains locuteurs, les deux possibilités soient disponibles. Dans certains cas, en effet, le thème de base correspond sans ambiguïté soit au thème qui précède un suffixe ethnique (*champhenophone, néerlandophone*) soit à un nom géographique (*allemandophone, portugalthophone*). Ainsi, s'il existe un nom en -PHONE construit sur une base supplétive savante, qu'elle soit ambiguë (8a) ou pas (8b-c) par rapport à un autre thème, on peut rencontrer des variantes qui font prévaloir la fidélité à la forme libre du nom de la langue (souvent homophone à un ethnique) et/ou d'un nom de pays :

- (8) a. italophone           italianophone  
       b. germanophone   allemandophone, allemandophone  
       c. hispanophone   espagnolophone, espagnophone

Considérons maintenant les données de l'italien. Le premier fait à remarquer est que tous les lexèmes présents dans le corpus comportent, avant la séquence [fɔn], un [o] qui porte l'accent tonique de mot, et ont donc la structure [X'ɔfono]<sup>17</sup>. L'exposant possède

<sup>17</sup>La hauteur des voyelles moyennes n'est pas importante dans ce contexte, puisqu'elle est phonologiquement déterminée par la place de l'accent. Pour avoir une représentation phonologique complète, j'indique la forme du masculin singulier (finale en -o), mais ce qui suit s'applique à toutes les formes fléchies des lexèmes en -FONO (finales en -a, -i, -e).

donc une forme fixe à la fois plus contrainte et plus longue qu'en français. Puisque, je le rappelle, je considère qu'un exposant est simplement une séquence phonologique associée de façon arbitraire à une construction, on ne doit pas nécessairement chercher des raisons qui expliquent la plus grande rigidité de l'italien par rapport au français dans la forme de celui-ci. Il est possible, néanmoins, qu'une des raisons réside dans le fait que l'italien tolère moins bien une variation sur une voyelle qui porte l'accent primaire de mot, même si l'on peut remarquer que cette voyelle n'est pas toujours [ɔ] lorsque le dérivé n'est pas un nom de locuteurs (*telefono*, *vibràfono*).

Du point de vue prosodique, on observe une plus grande dispersion des formats possibles, avec une prédominance du format pentasyllabique, mais avec presque autant de lexèmes à quatre ou à six syllabes, comme le montre la figure 3.

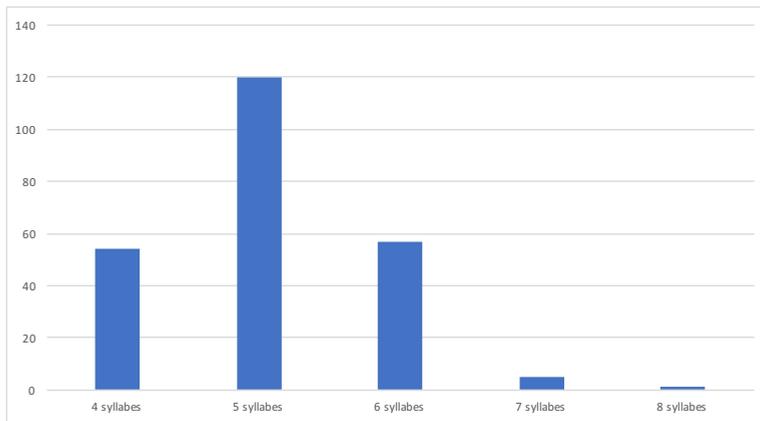


Figure 3 : Distribution des lexèmes en -FONO selon le nombre de syllabes

Comme il a déjà été observé dans d'autres cas, la contrainte de taille est donc moins forte en italien qu'en français, et elle est certainement soumise à la contrainte de fidélité base-dérivé. Concernant l'interaction entre la base et l'exposant, le cas par défaut en italien est celui dans lequel la séquence [ɔfono] est directement accolée au thème de base, si celui-ci se termine en consonne (*amazighofono*, *yiddishofono*), ou bien – plus fréquemment – la voyelle finale de la base est effacée (*bantofono*, *ligurofono*, *quechuofono*). À eux seuls, ces cas couvrent exactement deux tiers des dérivés de la base (158 sur 237), auxquels nous pouvons rajouter 22 cas dans lesquels la base est un thème supplétif d'origine savante. 75,9% des dérivés ne posent donc aucun problème particulier, ni pour le choix du thème de base, ni pour l'interaction phonologique entre ce thème et l'exposant. Concernant le phénomène d'effacement de la voyelle finale en dérivation en italien<sup>18</sup>, deux hypothèses sont possibles, dans un cadre de morphologie thématique basée sur les contraintes : i) le thème sélectionné est un thème dépourvu de voyelle, le même que l'on retrouve dans d'autres dérivés, qui est sélectionné en respectant la contrainte de

<sup>18</sup>Cf. Montermini (2010) pour une discussion.

famille ; ii) le thème sélectionné est un thème qui contient une voyelle (par exemple un thème qui coïncide formellement avec une des formes fléchies), qui est effacée sous l'effet d'autres contraintes, par exemple une contrainte phonologique anti-hiatus. Les deux hypothèses en question ne sont pas nécessairement inconciliables. La première peut être valable pour les bases qui appartiennent à des familles lexicales nombreuses, alors que pour les autres il est plus difficile d'imaginer qu'un thème sans voyelle soit déjà présent dans le lexique. De plus, comme j'ai essayé de le montrer dans des travaux précédents (Montermini 2003, 2010), l'effacement de voyelle en dérivation est un phénomène qui, au moins en partie, est aussi influencé par la phonologie, avec des voyelles qui sont plus facilement effaçables que d'autres. Dans la base de données considérée ici on retrouve en effet deux exemples de non-effacement de voyelle, *bantuofono* et *urduofono* (qui coexistent avec les formes plus « régulières » *bantofono* et *urdofono*). Le fait que dans les deux cas la voyelle non effacée est un [u] n'est peut-être pas un hasard, puisqu'il s'agit de la voyelle qui en général résiste plus à l'effacement en italien (cf. les travaux cités ci-dessus).

En ce qui concerne le petit quart de dérivés restants, la quasi-totalité présentent des réductions du thème et peuvent être répartis en deux groupes. Les deux contiennent majoritairement des lexèmes qui sont des variantes d'autres lexèmes construits plus « régulièrement ». Le premier groupe, plus nombreux (45 lexèmes), correspond au cas déjà relevé pour le français dans lequel un lexème en -FONO est construit à partir d'un thème qui sert aussi de base à des gentilés et/ou à un nom géographique. Comme en français, on y retrouve de nombreux cas dans lesquels le thème de la base est ambigu de ce point de vue (9a), ainsi que des cas, plus rares, dans lesquels le thème est sans ambiguïté soit un thème de gentilés (9b), soit un nom géographique (9c) :

- (9) a. islandofono, milanofono
- b. portogofono
- c. polonofono

Le deuxième groupe, plus restreint (5 lexèmes au total), comprend des dérivés dans lesquels le thème est réduit au format bisyllabique, indépendamment de sa structure morphologique (*albofono*, *estofono*, *lettofono*). Cette tendance, marginale, à avoir des bases bisyllabiques (et donc des dérivés quadrisyllabiques) doit très probablement être attribuée à la tendance que présentent les éléments de composition d'origine néoclassique, surtout initiaux, à être bisyllabiques en italien (cf. Thornton 2007 : 253–259). Il est possible que, pour certains locuteurs, un nom en -FONO doive encore se conformer au format d'un composé néoclassique (peut-être sur l'exemple des dérivés dans lesquels la base est un thème savant). Cependant, vu le nombre de lexèmes concernés, il s'agit d'une tendance minoritaire, voire résiduelle, ce qui peut être considéré comme une preuve indirecte du fait qu'en synchronie ces formations tendent à être manipulées par les locuteurs comme des dérivés affixaux à part entière. À la différence du français, il est difficile d'établir une corrélation précise entre ces réductions du thème de base et une quelconque contrainte prosodique, puisque, comme nous l'avons vu, les contraintes de taille sont moins importantes en italien, et probablement subordonnées aux contraintes de fidélité.

Pour conclure sur l'analyse de l'italien, les deux contraintes qui semblent prévaloir dans la construction des noms en -FONO sont la contrainte sur la forme des dérivés, qui unit, en réalité, plusieurs contraintes segmentales et prosodiques, et qui stipule qu'ils doivent avoir la structure [X'ɔfono], sans contrainte forte sur le nombre de syllabes, et la contrainte de fidélité base-dérivé. Ceci entraîne une tendance moins grande qu'en français à modifier les thèmes des bases pour satisfaire des contraintes prosodiques ou segmentales.

Ce que la comparaison entre les deux langues montre est que des constructions apparemment similaires, dans le processus de leur intégration aux systèmes phonologiques et morphologiques des langues en question, peuvent en réalité se développer comme des jeux de contraintes agencées de manière différente. L'italien a développé une construction dans laquelle la forme de l'exposant est fortement contrainte et la fidélité entre la base et le dérivé prime sur les autres contraintes formelles, alors que les contraintes prosodiques de taille ont moins de poids. En français, en revanche, ces contraintes jouent un rôle important, comme dans les autres procédés affixaux, ce qui, combiné à la contrainte de fidélité base-dérivé, entraîne une diversification des structures segmentales possibles pour l'exposant, qui, s'il contient toujours de préférence une voyelle étymologique de timbre /o/ à la jonction entre le thème de la base et l'exposant, admet d'autres voyelles, voire d'autres segments dans la même position.

### 3.2 -ISSIMO et -ISSIME

La deuxième étude de cas concerne un suffixe du français qui n'a pas encore suscité, à ma connaissance, l'intérêt des linguistes et des lexicographes. Il s'agit du suffixe -ISSIMO, que l'on retrouve notamment dans la construction de noms d'enseignes, événements, marques ou produits, les plus connus étant probablement *Colissimo* et *Doctissimo*<sup>19</sup>. Cependant, on peut également repérer des contextes dans lesquels des lexèmes en -ISSIMO sont créés et employés en discours par les locuteurs, comme les suivants<sup>20</sup> :

- (10) a. Enfin bref je suis tout le contraire de ce qu'il aime c'est ça le plus drolissimo.  
[Twitter, 4 novembre 2013]
- b. J'ai un « torticolissimo ». C'est-à-dire que mon cou est coincé depuis 3 semaines et que personne ne sait quand la situation sera débloquée.  
[Twitter, 26 mai 2015]

<sup>19</sup>L'ensemble des lexèmes en -ISSIMO cités dans cette section est donné en Annexe, avec une indication de leur signification dans les contextes dans lesquels ils ont été repérés.

<sup>20</sup>Il est possible que pour ces emplois de lexèmes en -ISSIMO en discours les contraintes catégorielles et sémantiques pèsent plus lourd que les contraintes formelles par rapport à ceux qui servent de dénominations commerciales, en les rendant, de ce point de vue, plus proches des lexèmes en -ISSIME (et des autres lexèmes construits « canoniques »). Cependant, j'ai recensé trop peu d'exemples de ce type pour pouvoir tirer des conclusions fiables. Si cela est vrai, l'ordonnement des contraintes serait également influencé par des paramètres externes à la morphologie liés à l'emploi pragmatique et sociolinguistique des lexèmes construits. (Je remercie le relecteur de cet article pour m'avoir fait réfléchir sur ce point).

- c. C'était vraiment énorme ! L'entrée de Médine énorme. Daniel Allouche (speaker), énorme. Le public havrais, énormissimo (sic). [[http://www.lebannerofficial.com/index.php?option=com\\_content&task=view&id=355](http://www.lebannerofficial.com/index.php?option=com_content&task=view&id=355)]

Les lexèmes ci-dessus occupent une position canonique de noms ou adjectifs, et véhiculent un sens génériquement appréciatif / superlatif. En ce sens, le suffixe en question est proche du suffixe -ISSIME, qui a la même origine, mais une histoire différente. Les deux sont issus du suffixe latin superlatif -*issimus*. Selon les dictionnaires, -ISSIME est rentré en français via l'italien à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, d'abord via des mots d'adresse comme *sérénissime* (Perko 2010). En ce qui concerne -ISSIMO, son origine italienne est rendue encore plus évidente par la voyelle [o] finale (on peut d'ailleurs considérer qu'il possède une variante en [a], par exemple dans *Diorissima*, *Naturissima*, etc.). Sans en avoir la certitude, je présume que sa disponibilité en français a été renforcée par l'existence d'un certain nombre de mots du vocabulaire musical directement empruntés à l'italien (*fortissimo*, *pianissimo*, etc.). Les premières attestations que j'ai pu documenter remontent à la seconde moitié des années 1960 : *Vernissimo* apparaît dans le slogan d'une annonce de vernis pour ongles de 1966, *Parfumissimo* dans une annonce de savons de 1969 et *Erotissimo* est le titre d'un film de 1969. Comme je l'ai montré ci-dessus, le suffixe, d'abord employé dans des dénominations, a partiellement pénétré dans la langue courante. Il est intéressant de remarquer que, si parfois il est employé dans des contextes spécifiques à la réalité italienne (ou plus généralement « latine »), ceci n'est absolument pas systématique, comme le montre en particulier la troisième attestation de (10).

Pour cette étude, j'ai rassemblé une base de données de 294 lexèmes. Comme dans le cas des -PHONE, la base a été recueillie en rassemblant en premier lieu les mots se terminant par les séquences <issimo> ou <issima> dans FrWac. Ici aussi, la liste a été nettoyée manuellement ; de plus, le contexte de chaque forme a été vérifié afin d'éliminer les nombreux exemples provenant de pages écrites en italien ou en latin ramassées par FrWac. Également, tous les mots du vocabulaire musical auxquels j'ai fait allusion ci-dessus, ainsi que d'autres qui étaient clairement des emprunts directs (par exemple *campionissimo*) ont été éliminés. Pour terminer, la liste a été complétée par des mots en -ISSIMO provenant de différentes sources<sup>21</sup>, et par des recherches ciblées sur le Web. Parallèlement, j'ai rassemblé une liste de 373 lexèmes en -ISSIME présents dans FrWac, que je compare à ceux en -ISSIMO.

Concernant tout d'abord ce dernier suffixe, il s'attache principalement à des adjectifs ou des noms pour former des superlatifs<sup>22</sup>. Du point de vue formel, Plénat (2002) a identifié au moins quatre paramètres pour définir son comportement :

- i) il s'agit d'un suffixe « mi-savant », qui peut sélectionner tant des thèmes savants que des thèmes populaires (*universalissime* vs. *naturellissime*);
- ii) le suffixe -ique peut être effacé devant -ISSIME (*catholissime*, *nostalgissime*);

<sup>21</sup>Une liste contenant de nombreux mots en -ISSIMO m'a été fournie par ma collègue Antonella Capra, que je remercie.

<sup>22</sup>Dans toute la base on ne trouve qu'un seul lexème en -ISSIME qui est indubitablement construit sur un mot qui n'est ni un nom ni un adjectif : *obligatoirementissime*.

- iii) la rime (voyelle et consonne finales) tombe si le thème de base est tri- ou quadrisyllabique et se termine par une consonne sifflante latente (*bruxellissime*, *rigourissime*);
- iv) la rime tombe si le thème de base est tri- ou quadrisyllabique et se termine par un [i] suivi d'une consonne latente (*favorissime*, *interdissime*).

Les propriétés i) et ii) captent plutôt des tendances que des règles. La deuxième en particulier connaît plusieurs exceptions (*critiquissime*, *sympathiquissime*), pour lesquelles Plénat fait l'hypothèse que les lexèmes en question ont sélectionné un thème populaire, alors que ce sont les thèmes savants qui perdent la séquence [is] devant -ISSIME pour respecter la contrainte de dissimilation (*catholissime* vs. \**catholicissime*). Les données de FrWac semblent indiquer, dans ce cas, que -ISSIME tend plutôt à sélectionner des bases populaires : sur 23 dérivés construits sur des bases qui possèdent un thème L distinct des thèmes A et B, 17 utilisent le thème A ou B (*lamentabilissime*, *sensuelissime*, *supérieurissime*), et seulement 6 utilisent le thème L (*formidabilissime*, *prétenciosissime*). Concernant les deux paramètres iii) et iv), les données tirées de FrWac potentiellement concernées sont extrêmement rares, mais semblent tout de même confirmer les hypothèses formulées par Plénat. Dans l'ensemble de la base de données, on retrouve seulement trois lexèmes dans lesquels les tendances identifiées ne sont pas vérifiées : *andalousissime*, *prétenciosissime* (iii) et *favoritissime* (iv). On peut tout de même observer que, si ces lexèmes ne respectent pas les contraintes phonologiques (dissimilatives) qui sont à l'origine des principes en question, ils respectent entièrement la fidélité base-dérivé. Dans la base, on retrouve également quatre lexèmes qui correspondent à des cas de surapplication des règles ci-dessus, c'est-à-dire des effacements qui ont eu lieu là où on ne les aurait pas attendus : *Barbérissime*, *Optalissime* (iii), *splendissime* et *sublissime* (iv). Les deux derniers sont déjà discutés par Plénat ; concernant les deux premiers, il s'agit d'hapax construits, respectivement, sur le nom propre *Barbérís* et sur *Optalis*, qui est le nom commercial d'une série de produits financiers. À propos des cas d'effacement discutés par Plénat, cependant, il est intéressant d'observer un autre fait. L'effet des effacements en question est que le radical sur lequel le dérivé en -ISSIME est construit est presque toujours identique à des thèmes de la famille dérivationnelle de la base, qui dans la plupart des cas correspondent au thème d'un lexème autonome. C'est le cas des exemples *bruxellissime* et *nostalgissime*, et également des dérivés *prestigissime* et *ténébrissime*, présents dans FrWac. Dans une perspective plus actuelle, les cas en question pourraient probablement être expliqués en termes de sélection de thème plutôt qu'en termes d'effacement. Notons tout de même, pour terminer, qu'un effacement a certainement lieu dans plusieurs cas lorsque la base se termine par une voyelle, et notamment par [e], cas où, dans les données de la base (six concernées au total), il est systématique (*branchissime*, *pavissime* ← *pavé*). Globalement, en tout cas, les modifications des thèmes des bases restent extrêmement rares dans la base de données. Au total, elles ne concernent que 32 lexèmes (moins de 10% de la base), distribués comme il suit :

- (11) a. effacement d'une rime voyelle + sifflante : 5 (*prestigissime*)
- b. effacement d'une rime [i] + consonne : 4 (*érudissime*)

- c. effacement du suffixe *-ique* : 4 (*exotissime*)
- d. effacement d'une voyelle finale : 14 (*branchissime, pourrissime*)
- e. épenthèse : 5 (*absolutissime, merveilleutissime*)

Concernant la structure prosodique des dérivés présents dans la base, la distribution est semblable à celle observée pour les dérivés italiens en *-FONO*, avec une prédominance du format quadrisyllabique, mais avec une dispersion des dérivés entre les formats tri-, quadri- et pentasyllabique. La distribution des dérivés de la base de données selon le nombre des syllabes est résumée dans la figure 4.

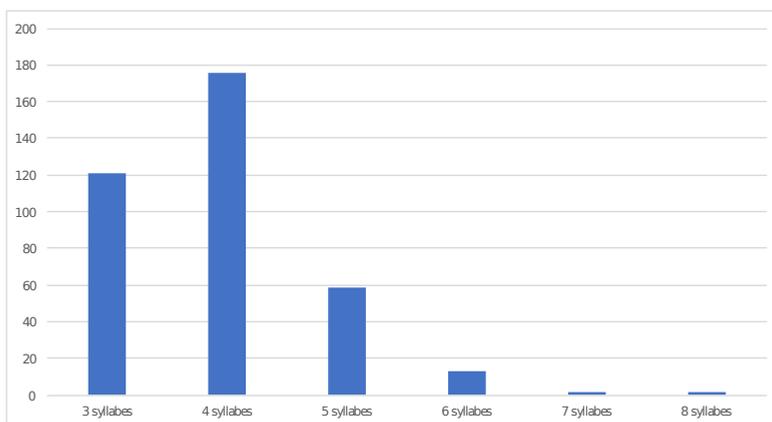


Figure 4 : Distribution des lexèmes en *-ISSIMO* selon le nombre de syllabes

Une telle distribution peut être corrélée à la rareté des cas de manipulation des thèmes de base qui a été observée ci-dessus. La concomitance entre ces deux facteurs semble en effet suggérer que les contraintes de taille, si elles sont actives, sont subordonnées à la contrainte de fidélité base-dérivé : la taille des dérivés dépend alors plus de la taille des bases (dont la longueur en syllabes est distribuée de façon aléatoire) que de manipulations réalisées sur les thèmes.

Penchons-nous à présent sur les lexèmes en *-ISSIMO*. La première observation que nous pouvons formuler à leur égard concerne les propriétés catégorielles et sémantiques du suffixe en question. Comme je l'ai observé plus haut, à côté des cas « canoniques », comme ceux exemplifiés en (10), *-ISSIMO* sert souvent à construire des dénominations d'enseignes commerciales, événements, marques, produits, etc., ainsi que des occasionnalismes destinés à être employés dans des slogans. Sa valeur sémantique se limite donc dans la plupart des cas à une valeur connotative superlative, voire génériquement positive. Les bases potentielles pour ce suffixe sont donc moins contraintes du point de vue sémantique, et même catégoriel ; parfois, au contraire, la sélection de la base (ou du thème de la base retenu) semble être faite plutôt à partir de sa compatibilité formelle avec la construction que de sa compatibilité sémantique. Une première conséquence de ce fait est que les bases potentielles de *-ISSIMO* sont beaucoup plus variées que celles de

-ISSIME, y compris du point de vue catégoriel. La base de données comprend par exemple 5 lexèmes qui sont quasiment sans ambiguïté construits sur des verbes (12a), ainsi qu'au moins 13 lexèmes pour lesquels décider si la base est un verbe ou un nom (plus rarement un verbe ou un adjectif) est difficile (12b).

- (12) a. Courissimo, Jonglissimo, Repassimo<sup>23</sup>  
 b. Agrandissimo, Investissimo, vomissimo

Si l'on voulait privilégier l'homogénéité catégorielle, on pourrait penser que, parmi les mots de (12b), *Agrandissimo* et *Investissimo* sont construits sur les noms *agrandissement* et *investissement*, et *vomissimo* sur *vomi*; au contraire, si l'on veut privilégier la transparence formelle, on peut imaginer que ces lexèmes sont construits, à partir des thèmes du verbe disponibles, sur celui qui est le plus compatible avec les contraintes imposées par la construction (dans ce cas, le Thème 1, celui se terminant en [is] pour les verbes du deuxième groupe). Dans l'analyse, j'ai choisi d'adopter cette deuxième solution, et j'ai donc décidé de considérer que les lexèmes en question (et les autres semblables) sont construits sur un verbe, dont un des thèmes est sélectionné<sup>24</sup>. Ce choix semble justifié par le fait que, dans d'autres cas, le radical sélectionné pour la dérivation en -ISSIMO pourrait correspondre à un des thèmes disponibles dans l'espace thématique, choisi soit en vertu de sa compatibilité phonologique avec l'exposant, soit d'autres facteurs. Des cas comme *Linguissimo*, *optimissimo* ou *scientissimo* ne peuvent, me semble-t-il être analysés que comme ça.

Une deuxième observation concerne la séquence finale de ces dérivés. À la différence de -ISSIME, dans les lexèmes dérivés par -ISSIMO la séquence [simo] peut être précédée d'une voyelle différente de [i], notamment [a], [e], [o] et [y]. Au total, 24 lexèmes de la base de données sont concernés :

- (13) a. Pizzassimo, Prépassimo  
 b. Bébéssimo, Cinessimo  
 c. Dodossimo, Vélossimo  
 d. Revenussimo

À ce point, je pense qu'il est clair que la meilleure manière de rendre compte de cette variabilité dans le modèle adopté ici est de l'attribuer à une allomorphie de l'exposant, et que le choix de la voyelle dépend d'un segment présent dans la base. Ce point sera développé ci-dessous.

Du point de vue de la sélection du thème de base, mis à part les cas d'incertitude mentionnés ci-dessus, -ISSIMO semble se comporter, comme -ISSIME, en suffixe mi-savant, même si les données sont trop rares pour pouvoir tirer des conclusions probantes. Sur 9 lexèmes construits sur des bases qui comportent un thème L distinct des thèmes A et

<sup>23</sup>*Repassimo* est le nom d'un pressing, et est donc très vraisemblablement construit sur *repasser*.

<sup>24</sup>Un cas légèrement plus complexe, mais qui peut recevoir la même explication, est celui des dérivés construits sur le thème 13 d'un verbe (cf. Bonami et al. 2009), par exemple *Locatissimo*, *Nutrissimo*, *Sélectissimo*.

B, 5 utilisent le thème L (par exemple *Urbanissimo*, *Valorissimo*) et 4 utilisent un thème A homophone du thème autonome (*formidablissimo*, *incroyablissimo*); 9 autres utilisent un thème supplétif d'origine savante (*altissimo*, *Equissimo*, *Historissimo*).

Du point de vue des modifications que subissent les thèmes des bases, quasiment aucun exemple dans la base ne permet de confirmer les observations proposées par Plénat (2002) pour -ISSIME (cf. (11)), mis à part 4 dérivés d'un adjectif en *-ique* où ce dernier suffixe est, comme dans les dérivés en -ISSIME, effacé :

- (14) a. Authentissima
- b. Erotissimo
- c. Olympissimo
- d. Optissimo

Lorsqu'on compare les bases de données en -ISSIME et en -ISSIMO, cependant, le fait le plus frappant est certainement la grande proportion de thèmes de bases qui ont subi une modification dans cette dernière. Au total, en effet, 124 dérivés en -ISSIMO sur 294 (42,1%) présentent une modification de la base (presque uniquement des réductions), alors que pour les lexèmes en -ISSIMO, je le rappelle, cette proportion était de 10%. En (15) je donne le détail des types de modifications rencontrées :

- (15) a. effacement d'une rime voyelle ( $\neq$ [i]) + sifflante : 11 (*dégueulassimo*,  
*Promessimo*, *Revenussimo*)
- b. effacement d'une rime [i] + consonne<sup>25</sup> : 52 (*Apéritissimo*, *Jurissimo*,  
*Permissimo*, *Tennissimo*)
- c. effacement d'une voyelle finale : 61 (*Bébéssimo*, *Espérantissimo*, *Pizzassimo*)

Il est notable, d'ailleurs, que pratiquement toutes les bases qui appartiennent à un des types (15a-c) sont réduites. Les quatre seules exceptions sont *Blingissimo* (qui possède une base monosyllabique), *Bijoutissimo* (dont le thème est employé par ailleurs, par exemple dans *bijoutier*), *Caféssimo* et *successissimo*, qui coexistent, dans la base, avec *Caféssimo* et *successimo*. On peut aussi remarquer qu'à la différence de ce qui a été observé par Plénat pour -ISSIME, la longueur du thème de base ne semble pas avoir une incidence particulière sur ses chances d'être modifié, puisque peuvent être réduits des thèmes de longueur différente, y compris des monosyllabiques (cf. *Tassimo* ← *tasse*, nom d'une marque de café).

Chacun des types présentés en (15) mérite d'être observé dans le détail. Parmi les bases dont le thème comporte, en finale, une voyelle différente de [i] et une consonne (latente ou pas), un seul (*anglissimo*) présente un exposant où apparaît la voyelle [i]. Dans tous les autres, à l'instar de ceux exemplifiés ci-dessus, la voyelle qui précède [simo] est la même qui apparaît dans le thème. Parmi les bases en [i] + consonne, 34 se terminent par une sifflante (ou par la séquence [st], comme dans *Jurissimo*, qui est le nom d'un cabinet d'avocats), et 18 se terminent par une autre séquence, presque toujours une consonne.

<sup>25</sup>Ce chiffre comprend les 4 bases en *-ique* mentionnées en (14).

Dans quelques cas, cependant, le thème de base est coupé en correspondance d'un [i] qui précède une séquence plus longue qu'une simple consonne :

- (16) a. Apprentissimo  
 b. Acquissimo  
 c. narcissimo  
 d. Numissima  
 e. Ravissimo

Les deux premiers exemples, en particulier, sont intéressants. D'un certain point de vue, ils sont parallèles aux exemples de *Agrandissimo* et *Investissimo* vus en (12b), puisqu'ils dérivent de deux noms d'action (*apprentissage*, *acquisition*), mais la base employée dans ces cas ne correspond pas à un des thèmes du verbe. En ce qui concerne le type (15c), plus de la moitié des thèmes en voyelle se terminent par [i], et les autres se distribuent comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1 : Distribution des voyelles finales effacées (voir 15c)

Voyelle	Effectif
[i]	34
[o]	12
[a]	7
[e]/[ɛ]	7
[y]	1

Lorsque la voyelle finale de la base est un [i], l'exposant a évidemment toujours la forme [isimo]. Lorsqu'il s'agit d'une voyelle différente, l'exposant a également la forme [isimo] dans un tiers des cas (9 sur 27, par exemple *Espérantissimo*) et une forme où [simo] est précédé par la même voyelle que celle qui apparaît dans la base dans les deux tiers restants (*Bébéssimo*, *Pizzassimo*).

Dans le tableau 2, je détaille les chiffres présentés en (15), en donnant la distribution des thèmes réduits selon la séquence sujette à réduction :

Que suggère l'ensemble de ces données ? En premier lieu, me semble-t-il, il suggère que la forme de l'exposant ne possède pas un segment vocalique fixe comme dans le cas de -ISSIME. À l'instar de ce que j'avais proposé pour -PHONE, on peut considérer que l'exposant de la construction en -ISSIMO possède une forme par défaut [isimo] et une forme subordonnée [Vsimo], dont l'émergence dépend cruciallement de la contrainte de fidélité base-dérivé. Plus précisément, du point de vue segmental, cette construction impose les deux contraintes hiérarchisées [Xisimo] > [Visimo] sur la forme de ses dérivés. Du point de vue prosodique, également, nous pouvons observer un comportement partiellement différent de celui de la construction en -ISSIME, pour laquelle j'ai argumenté que

Tableau 2 : Distribution des types de séquences finales dans les thèmes réduits

Finale	Effectif
[i]+sifflante	34
[i]	34
V#[i]	27
[i]+consonne	18
V#[i]+sifflante	11

les contraintes de taille jouent un rôle moindre que dans d'autres procédés constructionnels en français, et en particulier qu'elles sont subordonnées à la contrainte de fidélité base-dérivé. En ce qui concerne -ISSIMO, la distribution des dérivés selon le nombre de syllabes est celle donnée dans la figure 5.

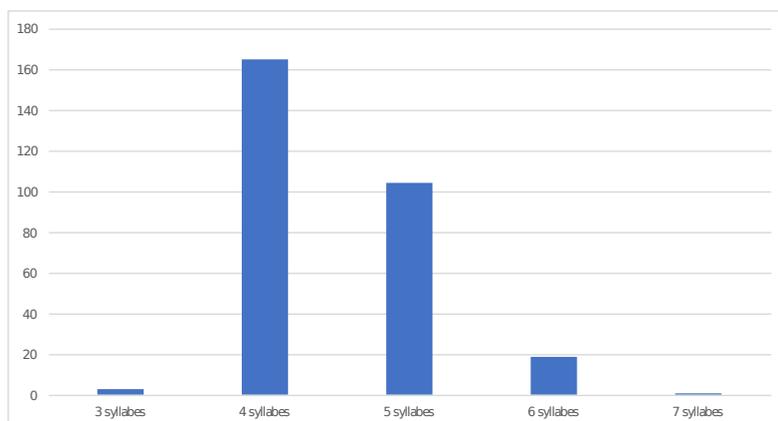


Figure 5 : Distribution des lexèmes en -ISSIMO selon le nombre de syllabes

Dans l'interprétation de ces chiffres, il faut considérer que, puisque -ISSIMO se termine par voyelle, un dérivé quadrisyllabique correspond à un dérivé trisyllabique en -ISSIME, un pentasyllabique à un quadrisyllabique, etc. En prenant en compte cette différence, les deux formats les plus fréquents pour -ISSIME (trois et quatre syllabes) représentent 79,6% des cas (cf. la figure fig :Montermini :4), alors que pour -ISSIMO les deux formats les plus fréquents (quatre et cinq syllabes) représentent 91,4% des cas. Il semble donc que la contrainte de taille soit plus forte pour -ISSIMO que pour -ISSIME, ce qui expliquerait la plus grande tendance de cette construction à modifier les thèmes de base sélectionnés en les réduisant. Cette tendance que l'on observe pour -ISSIMO a cependant, également, une autre explication, complémentaire à celle que je viens de proposer. Dans le tableau 3, je récapitule le nombre de bases qui subissent une modification (réduction) du thème pour -ISSIME et -ISSIMO, en le comparant au nombre de bases totales qui présentent les conditions pour une telle modification (rime en voyelle + sifflante, rime en [i] + consonne,

finale vocalique). Le premier chiffre indique le nombre de bases potentiellement modifiables, le deuxième le nombre de bases qui sont effectivement modifiées :

Tableau 3 : Nombre de bases subissant une modification

	Bases modifiables		Bases modifiées	
-ISSIME	99	(26,5%)	28	(28,3%)
-ISSIMO	128	(43,5%)	124	(96,9%)

Ces chiffres nous disent fondamentalement deux choses : premièrement, dans la dérivation en -ISSIMO une base potentiellement modifiable est quasi systématiquement modifiée ; deuxièmement, dans cette dérivation les bases qui présentent une structure segmentale compatible avec une réduction (et donc un amalgame avec l'exposant) sont surreprésentées par rapport à celle en -ISSIME, pour laquelle nous pouvons considérer que la distribution des bases, principalement sélectionnées sur base catégorielle et sémantique, est aléatoire du point de vue phonologique<sup>26</sup>. Cette surreprésentation est justement due à la faible sélection qu'opère -ISSIMO sur ses bases du point de vue catégoriel et sémantique, ce qui laisse la place pour que la phonologie y joue un rôle plus important. Peu importe que -ISSIMO constitue, de ce point de vue, une construction non canonique – la plupart des affixes, en effet, privilégient les propriétés catégorielles et sémantiques dans la sélection de leurs bases. Ce que ces données, et leur interprétation, mettent en lumière, en effet, est une des voies que la morphologie peut prendre dans la conventionnalisation des propriétés (dans ce cas formelles) qui sont associées à ses constructions.

Pour conclure, on peut considérer que les contraintes formelles attachées à la construction en -ISSIMO sont les suivantes : le dérivé doit avoir la forme [Xisimo] > [XVsimio] (où les formes possibles pour l'exposant sont hiérarchisées) ; le dérivé doit comporter quatre ou cinq syllabes ou, à défaut, six syllabes ou un nombre supérieur. On peut également imaginer que les contraintes catégorielles et sémantiques de sélection de la base sont remplacées par des contraintes de sélection formelle que l'on peut formuler et ordonner ainsi :

Une base optimale pour un dérivé en -ISSIMO :

- est bi- ou trisyllabique ;
- se termine par un [i] ou par une séquence [i]+sifflante ;
- est plus que trisyllabique et contient une séquence [i]+sifflante à la deuxième ou à la troisième syllabe ;
- se termine par un [i] suivi d'une autre consonne ;
- se termine par une voyelle différente de [i], suivie ou non d'une sifflante.

<sup>26</sup>Le nombre de bases potentiellement modifiables est même surestimé dans le tableau 3 pour -ISSIME, puisqu'ici aucune distinction n'est faite entre les bases bisyllabiques et les bases plus que bisyllabiques qui sont les seules, selon Plénat, qui peuvent subir un effacement d'une rime complexe.

Comme on le voit, les contraintes qui occupent une place moins élevée dans la hiérarchie manifestent des relâchements d'une des propriétés spécifiées par les deux premières, soit sur le nombre de syllabes, soit sur le timbre de la voyelle, soit sur la nature de la consonne de la rime.

Pour rappel, j'ai considéré plus haut que les constructions en *-ISSIME*, de leur côté, sont soumises, du point de vue de la sélection des bases, à des contraintes catégorielles et sémantiques semblables à celles qui opèrent pour les autres constructions affixales canoniques. Du point de vue segmental, cette construction spécifie uniquement que le dérivé doit avoir la forme [Xisim]; du point de vue prosodique, si des contraintes de taille existent, elles sont soumises aux contraintes de fidélité base-dérivé.

## 4 Conclusion

La prise en compte des écarts entre la forme attendue et celle réellement observée des lexèmes morphologiquement complexes est un des domaines dans lesquels la recherche en morphologie, sur le français et sur d'autres langues, a le plus évolué dans les dernières décennies. Ceci s'est traduit, d'une part, par la reconnaissance des lexèmes comme des structures complexes auxquelles peuvent correspondre, synchroniquement, plusieurs thèmes, des représentations formelles qui sont irréductibles, mais connectées entre elles et organisées. Parmi les opérations que la morphologie (dérivationnelle) met en place lors de l'application d'une règle (ou construction) morphologique, il y a la définition d'un radical, c'est-à-dire la forme à laquelle est appliquée l'opération formelle spécifiée par la règle. Cette définition passe par la sélection d'un des thèmes du lexème de base et par d'éventuelles modifications phonologiques de celui-ci. Une façon de modéliser cet ensemble d'opération est de considérer qu'elles sont régies par un ensemble de contraintes, c'est-à-dire de spécifications des propriétés qu'un lexème dérivé doit avoir. Les contraintes peuvent être spécifiques à une langue (ou même à un secteur de la langue) ou bien universelles; elles peuvent se renforcer mutuellement, ou bien se contredire, et dans ce cas la forme réellement observée pour un dérivé sera déterminée par la tendance à satisfaire une contrainte ou une autre, avec des issues potentiellement différentes lorsqu'une opération est appliquée à la même base. Les travaux qui se sont inspirés de ce modèle, cependant, se sont principalement intéressés à la variation thématique et aux facteurs qui en sont responsables; la variation des exposants des constructions morphologiques (qui correspond à ce qui traditionnellement était vu comme l'allomorphie affixale), en revanche, a moins suscité leur intérêt. Pourtant, j'ai proposé des arguments forts pour soutenir que certains cas de variation formelle que l'on observe en dérivation ne peuvent pas être traités en termes de variation thématique. Il faut donc admettre que les exposants des constructions morphologiques peuvent aussi être sujets à variation, une variation qui mérite d'être prise en compte et, si possible, modélisée. Cela pose, tout d'abord, le problème d'identifier clairement les cas de variation d'un exposant au sein de la même construction des cas de constructions différentes qui, éventuellement, peuvent avoir une sémantique proche et des exposants formellement semblables. Pour considérer que deux formes sont des variantes du même exposant, il faut qu'elles soient

non seulement proches et si possible liées par des relations phonologiques naturelles, mais qu'elles apparaissent dans des lexèmes dérivés qui ont des propriétés catégorielles et sémantiques semblables (c'est-à-dire qui appartiennent à la même série), et surtout qu'elles soient en distribution complémentaire ou du moins que leurs contextes d'apparition soient clairement identifiables du point de vue phonologique. Pour modéliser la variation des exposants morphologiques, j'ai proposé d'étendre la notion de contrainte non seulement à une propriété qui est spécifique à une langue donnée, mais également à une construction donnée. Les exposants des constructions morphologiques peuvent alors être vus eux-mêmes comme des contraintes, ou des ensembles de contraintes, qui interagissent avec les autres contraintes en jeu dans la formation des lexèmes complexes. Chaque « allomorphe » d'un exposant est donc une contrainte qui, en tant que telle, peut être hiérarchisée par rapport aux autres, ce qui rend compte de l'observation que certaines de ces variantes jouent un rôle de défaut, alors que d'autres émergent uniquement dans des conditions particulières<sup>27</sup>.

Afin d'illustrer le modèle que je propose, j'ai réalisé deux études de cas de constructions morphologiques de naissance ou développement récent. Ce travail se place, en effet, dans une approche extensive de la morphologie, dans laquelle est essentielle la prise en compte d'un nombre important de données et, si possible, de données qui manifestent la pratique réelle de construction des mots par les locuteurs. C'est pour cela que l'observation des nouvelles formations, néologismes, occasionalismes, etc. est tout aussi importante, sinon plus, que l'observation du lexique établi. Les deux constructions que j'ai considérées sont la création de noms de locuteurs en *-PHONE* à partir du nom d'une langue et la création de lexèmes avec un sens génériquement appréciatif / superlatif en *-ISSIMO*. La première a la particularité de prendre comme bases aussi bien des noms de langues qui appartiennent à des réseaux lexicaux nombreux, et pour lesquels la sélection est donc un enjeu, et des noms de langues qui n'entretiennent aucun lien lexical, ou très peu, qui peuvent donc être sujets à des modifications destinées à en faire de « bons » radicaux pour la construction en question. La deuxième, à cause de sa valeur pragmatique, définit peu de contraintes catégorielles et sémantiques sur ses bases potentielles, qui sont, en revanche, plutôt sélectionnées sur une base formelle, selon leur compatibilité avec les contraintes segmentales qui en définissent l'exposant. Chacune de ces deux constructions fait également l'objet d'une comparaison. La dérivation en *-PHONE* est comparée à la dérivation correspondante et cognate de lexèmes en *-FONO* en italien ;

<sup>27</sup>Un relecteur de l'article suggère, en alternative, de considérer qu'une construction peut comporter plusieurs variantes de l'exposant, dont le choix est déterminé par des contraintes de sélection (un système, à mon sens, semblable à celui proposé par Bonet et al. 2007 pour le créole haïtien et le catalan, qui prévoit, pour certains procédés morphologiques, l'existence d'un « catalogue » de variantes hiérarchisées). Il est vrai que l'efficacité des contraintes a été déjà montrée pour la sélection du thème dans les procédés morphologiques constructionnels (cf. Plénat & Roché 2014, Boyé & Plénat 2015), et une telle hypothèse permettrait d'unifier l'analyse des deux. Cependant, il me semble qu'une telle hypothèse devrait être considérée, au mieux, comme une variante de l'hypothèse principale que je défends, pour au moins deux raisons : i) dans certains cas, comme celui de *-PHONE*, le « catalogue » des exposants correspondrait à une simple liste de formes largement redondante (dans le cas en question [fɔn] précédé de n'importe quelle voyelle et possiblement de plusieurs consonnes) ; ii) cette hypothèse ne permettrait pas de capter l'interaction entre la forme du thème de la base et l'exposant, un élément crucial de l'analyse proposée ici.

la dérivation en -ISSIMO est comparée à la dérivation, plus canonique, de superlatifs en -ISSIME en français. Ces comparaisons mettent en lumière le fait que des constructions formellement et sémantiquement similaires et qui ont la même origine peuvent, dans des langues différentes ou dans la même langue à des époques et pour des finalités différentes, développer des spécifications phonologiques différentes, ce qui se traduit, dans le cadre adopté ici, par des ensembles de contraintes différentes et/ou agencées différemment. Je prends ce constat pour une démonstration du fait que l'exposant d'une règle morphologique correspond simplement à l'association arbitraire entre un ensemble de spécifications catégorielles et sémantiques et un ensemble de contraintes formelles.

Le modèle de morphologie à contraintes ouvre de nombreuses perspectives de recherche et de connexions potentielles avec des modèles théoriques proches (par exemple la Morphologie des Constructions). S'il a été jusqu'à présent appliqué presque uniquement au français, ce modèle mériterait d'être testé sur d'autres langues et sur des ensembles de données plus variés. Le travail que j'ai présenté constitue, je l'espère, un premier pas dans cette direction.

## Remerciements

Je tiens à remercier Gilles Boyé, Michel Roché et Anna M. Thornton pour leur précieux commentaires qui m'ont permis d'améliorer considérablement le texte de cet article.

## Annexe

Le tableau 4 liste tous les lexèmes en -ISSIMO cités dans l'article avec une indication de leur emploi, tel qu'il a pu être identifié à partir des recherches effectuées. Si le lexème n'est suivi d'aucune indication, cela signifie qu'il a été repéré dans un emploi en discours et que sa signification correspond en gros au superlatif du lexème de base.

## Références

- Apothéloz, Denis. 2003. Le rôle de l'iconicité constructionnelle dans le fonctionnement du préfixe *in-*. *Cahiers de Linguistique Analogique* 1(1). 35–63.
- Aronoff, Mark. 1976. *Word formation in generative grammar*. Cambridge : MIT Press.
- Baroni, Marco, Silvia Bernardini, Adriano Ferraresi & Eros Zanchetta. 2009. The wacky wide web : A collection of very large linguistically processed web-crawled corpora. In *Language resources and evaluation*, t. 43, 209–226.
- Blevins, James P. & Juliette Blevins. 2009. *Analogy in grammar : Form and acquisition*. Oxford : Oxford University Press.
- Bonami, Olivier. 2014. *La structure fine des paradigmes de flexion. Études de morphologie descriptive, théorique et formelle*. Paris : Université Paris Diderot-Paris 7 Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches.

Tableau 4 : Liste des lexèmes en *-issimo*

Acquissimo (type de crédit immobilier)	Linguissimo (concours de langues)
Agrandissimo (constructeur immobilier)	Locatissimo (site de location d'appartements)
Altissimo (magasin d'équipement pour escalade)	Narcissimo
Anglissimo	Numissima (entreprise de rachat de précieux)
Apéritissimo (bar à apéritifs)	Naturissima (salon sur la nature)
Apprentissimo (salon sur l'apprentissage)	Nutrissimo (jeu de société sur la nutrition)
Authentissima (magasin de mobilier)	Olympissimo (jeu de société sur les Jeux Olympiques)
Bébéssimo (site de produits pour enfants)	Optimissimo
Bijoutissimo (site de vente de bijoux)	Optissimo (chaîne d'opticiens)
Blingissimo (marque de bijoux)	Parfumissimo (slogan publicitaire, 1969)
Caféssimo (huile au café)	Permissimo (site pour la récupération des points du permis de conduire)
Caféssimo (site de vente de café)	Pizzassimo (sauce tomate pour pizza)
Cinessimo (nom d'une carte de crédit qui comporte des réductions au cinéma)	Prépassimo (école préparatoire)
Colissimo (service de colis de la Poste)	Promessimo (type de contrat immobilier)
Courissimo (compétition de course à pied)	Ravissimo (machine à découper les raviolis)
Dégueulassimo	Repassimo (pressing)
Diorissima (parfum de la marque Dior)	Revenussimo (site de conseils financiers)
Doctissimo (site de médecine)	Scientissimo (site d'activités scientifiques)
Dodossimo (pyjama pour enfants)	Sélectissimo (club d'affaires)
Drolissimo	Successimo
Énormissimo	Successissimo
Equissimo (salon de chevaux)	Tassimo (machine à café)
Erotissimo (film, 1969)	Tennissimo (centre sportif)
Espérantissimo (site d'espéranto)	Torticolissimo
Formidabilissimo	Urbanissimo (site d'urbanisme)
Historissimo (librairie)	Valorissimo (agence immobilière)
Incroyabilissimo	Vélossimo (association cycliste)
Investissimo (agence immobilière)	Vernissimo (slogan publicitaire, 1966)
Jonglissimo (festival de jonglerie)	Vomissimo
Jurissimo (cabinet d'avocats)	

- Bonami, Olivier & Gilles Boyé. 2003. Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français. *Langages* 152. 102–126.
- Bonami, Olivier & Gilles Boyé. 2014. De formes en thèmes. In Florence Villoing, Sarah Leroy & Sophie David (éds.), *Foisonnements morphologiques. Études en hommage à Françoise Kerleroux*, 17–45. Presses Universitaires de Paris Ouest.
- Bonami, Olivier, Gilles Boyé & Françoise Kerleroux. 2009. L'allomorphie radicale et la relation dérivation-construction. In Bernard Fradin, Françoise Kerleroux & Marc Plénat (éds.), *Aperçus de morphologie du français*, 103–125. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Bonet, Eulália, Maria-Rosa Lloret & Joan Mascaró. 2007. Allomorph selection and lexical preferences : Two case studies. *Lingua* 117(6). 903–927.
- Booij, Geert. 2010. *Construction morphology*. Oxford : Oxford University Press.
- Boyé, Gilles & Marc Plénat. 2015. L'allomorphie radicale dans les lexèmes adjectivaux en français. Le cas des adverbes en *-ment*. In Eulália Bonet, Maria-Rosa Lloret & Joan Mascaró (éds.), *Understanding allomorphy. Perspectives from optimality theory*, 70–106. London : Equinox Publishing.
- Burzio, Luigi. 2002. Surface-to-surface morphology : When your representations turn into constraints. In Paul Boucher (éd.), *Many Morphologies*, 142–177. Somerville : Cascadilla Press.
- Bybee, Joan. 2006. From usage to grammar: The mind's response to repetition. *Language* 82(4). 711–733.
- Bybee, Joan. 2013. Usage-based theory and exemplar representations of constructions. In *The Oxford handbook of construction grammar*.
- Corbin, Danièle. 2001. Préfixes et suffixes : du sens aux catégories. *Journal of French Language Studies* 11(1). 41–69.
- Dal, Georgette & Fiammetta Namer. 2012. Faut-il brûler les dictionnaires ? Ou comment les ressources numériques ont révolutionné les recherches en morphologie. In Franck Neveu, Valélie Muni Toke, Peter Blumenthal, Thomas Klinger, Pierluigi Ligas, Sophie Prévost & Sandra Teston-Bonnard (éds.), *Actes du 3e Congrès Mondial de Linguistique Française. Lyon, 4-7 juillet 2012*, 1261–1276. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Dal, Georgette & Fiammetta Namer. 2016. À propos des occasionalismes. In Franck Neveu, Gabriel Bergounioux, Marie-Hélène Côté, Jean-Marc Fournier, Linda Hriba & Sophie Prévost (éds.), *Actes du 5e Congrès Mondial de Linguistique Française. Tours, 4-8 juillet 2016*. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Fradin, Bernard. 2000. Combining forms, blends and related phenomena. In Anna M. Thornton & Ursula Doleschal (éds.), *Extragrammatical and marginal morphology*, 11–59. München : Lincom Europa.
- Fradin, Bernard. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Hathout, Nabil. 2009. *Contributions à la description de la structure morphologique du lexique et à l'approche extensive en morphologie*. Toulouse : Université de Toulouse le Mirail Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches.

- Hathout, Nabil, Fabio Montermini & Ludovic Tanguy. 2008. Extensive data for morphology : Using the World Wide Web. *Journal of French Language Studies* 18. 67–85.
- Hathout, Nabil & Fiammetta Namer. 2014. Discrepancy between form and meaning in word formation : The case of over- and under-marking in French. In Franz Rainer, Wolfgang U. Dressler, Francesco Gardani & Hans Christian Luschützky (éds.), *Morphology and meaning*, 177–190. Amsterdam : John Benjamins.
- Hathout, Nabil, Fiammetta Namer, Marc Plénat & Ludovic Tanguy. 2009. La collecte et l'utilisation des données en morphologie. In Bernard Fradin, Françoise Kerleroux & Marc Plénat (éds.), *Aperçus de morphologie du français*, 266–287. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Koehl, Aurore. 2012. *Altitude, négritude, bravitude* ou la résurgence d'une suffixation. In Franck Neveu, Valéria Muni-Toke, Peter Blumenthal, Thomas Kingler, Pierluigi Ligas, Sophie Prévost & Sandra Teston-Bonnard (éds.), *3e congrès mondial de linguistique française - lyon, 4-7 juillet 2012* (Institut de Linguistique Française), 1307–1323. Paris.
- Koehl, Aurore & Stéphanie Lignon. 2014. Property nouns with *-ité* and *-itude* : Formal alternation and morphopragmatics or the sad-itude of the Aité<sub>N</sub>. *Morphology* 24(4). 351–376.
- Lasserre, Marine. 2016. *De l'intrusion d'un lexique allogène. L'exemple des éléments néo-classiques*. Université de Toulouse 2 Jean Jaurès Thèse de doctorat.
- Lasserre, Marine & Fabio Montermini. 2014. Pour une typologie des lexèmes construits : entre composition, composition néoclassique et affixation. In Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberger, Judith Meinschaefer & Sophie Prévost (éds.), *Actes du 4e Congrès Mondial de Linguistique Française. Berlin, Allemagne, 19-23 juillet 2014*, 1797–1812. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Lignon, Stéphanie. 2013. *-iser* and *-ifier* suffixation in French : Verify data to verize hypotheses. In Nabil Hathout, Fabio Montermini & Jesse Tseng (éds.), *Morphology in Toulouse. Selected Proceedings of Décembrettes 7 (Toulouse 2-3 December 2010)*, 109–132. München : Lincom Europa.
- Lignon, Stéphanie, Fiammetta Namer & Florence Villoing. 2014. De l'agglutination à la triangulation ou comment expliquer certaines séries morphologiques. In Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer & Sophie Prévost (éds.), *Actes du 4e Congrès Mondial de Linguistique Française. Berlin, Allemagne, 19-23 juillet 2014*, 1813–1835. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Lignon, Stéphanie & Marc Plénat. 2009. Échangisme suffixal et contraintes phonologiques. In Bernard Fradin, Françoise Kerleroux & Marc Plénat (éds.), *Aperçus de morphologie du français*, 65–82. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Lignon, Stéphanie & Michel Roché. 2011. Quelle distribution pour *-éen* vs. *-ien* ? In Michel Roché, Gilles Boyé, Nabil Hathout, Stéphanie Lignon & Marc Plénat (éds.), *Des unités morphologiques au lexique*, 191–250. Paris : Hermès Science-Lavoisier.
- Montermini, Fabio. 2003. Appunti sulla cancellazione di vocale in derivazione. In Antonietta Bisetto, Claudio Iacobini & Anna M. Thornton (éds.), *Scritti di morfologia in onore di Sergio Scalise in occasione del suo 60° compleanno*, 171–188. Cesena : Caissa Italia.

- Montermini, Fabio. 2010. The lexical representation of nouns and adjectives in Romance languages. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 39. 135–162.
- Montermini, Fabio. 2015. Regole (e irregolarità) nella formazione delle parole. In Nicola Grandi (éd.), *La grammatica e l'errore. Le lingue naturali tra regole, loro violazioni ed eccezioni*, 63–83. Bologna : Bononia University Press.
- Namer, Fiammetta. 2013. Adjectival Bases of French *-aliser* and *-ariser* verbs : Syncretism or Under-specification ? In Nabil Hathout, Fabio Montermini & Jesse Tseng (éds.), *Morphology in Toulouse. Selected Proceedings of Décembrettes 7 (Toulouse 2-3 December 2010)*, 185–210. München : Lincom Europa.
- Perko, Gregor. 2010. Le suffixe *-issime* dans le paysage dérivationnel du nom propre en français. In Maria Iliescu, Paul Danler & Heidi Siller-Runggaldier (éds.), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Innsbruck 2007*, t. I, 465–470. Berlin : de Gruyter.
- Plénat, Marc. 2002. Jean-Louis Fossat : Fossatissime. Note sur la morphophonologie des dérivés en *-issime*. In Lidia Rabassa (éd.), *Mélanges offerts à Jean-Louis Fossat*, t. 11/12, 229–248.
- Plénat, Marc. 2008a. Le thème L de l'adjectif et du nom. In Jacques Durand, Benoît Habert & Bernard Laks (éds.), *Actes du premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, 1613–1626. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Plénat, Marc. 2008b. Quelques considérations sur la formation des gentils. In Bernard Fradin (éd.), *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, 155–174. Amsterdam : John Benjamins.
- Plénat, Marc. 2009. Les contraintes de taille. In Bernard Fradin, Françoise Kerleroux & Marc Plénat (éds.), *Aperçus de morphologie du français*, 47–63. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Plénat, Marc, Stéphanie Lignon, Nicole Serna & Ludovic Tanguy. 2002. La conjecture de Pichon. *Corpus* 1. 105–150.
- Plénat, Marc & Michel Roché. 2014. La suffixation dénominale en *-at* et la loi des (sous-)séries. In Florence Villoing, Sophie David & Sarah Leroy (éds.), *Foisonnements morphologiques. Études en hommage à Françoise Kerleroux*, 47–74. Nanterre : Presses Universitaires de Paris Ouest.
- Plénat, Marc, Ludovic Tanguy, Stéphanie Lignon & Nicole Serna. 2002. La conjecture de Pichon. *Corpus* 1. 105–150.
- Rainer, Franz. 2003. Semantic fragmentation in word formation : The case of Spanish *-azo*. In Rajendra Singh & Stanley Starosta (éds.), *Explorations in Seamless Morphology*, 197–211. New Delhi : Sage Publications.
- Roché, Michel. 2008. Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques. In Jacques Durand, Benoît Habert & Bernard Laks (éds.), *Actes du premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, 1571–1585. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Roché, Michel. 2009. Un ou deux suffixes ? Une ou deux suffixations ? In Bernard Fradin, Françoise Kerleroux & Marc Plénat (éds.), *Aperçus de morphologie du français*, 143–173. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.

- Roché, Michel. 2010. Base, thème, radical. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 39. 95–134.
- Roché, Michel. 2011. Quel traitement unifié pour les dérivations en *-isme* et en *-iste*? In Michel Roché, Gilles Boyé, Nabil Hathout, Stéphanie Lignon & Marc Plénat (éds.), *Des unités morphologiques au lexique*, 69–143. Paris : Hermès Science-Lavoisier.
- Roché, Michel. 2013. Briard, bougeoir et camionneur : dérivés aberrants, dérivés possibles. In Georgette Dal & Dany Amiot (éds.), *Repères en morphologie*, 42–50. Lille : Publication en ligne du laboratoire STL.
- Roché, Michel & Marc Plénat. 2012. Tous les dérivés en *-at* sont-ils des conversions du thème 13? In Franck Neveu, Valélia Muni Toke, Peter Blumenthal, Thomas Klinger, Pierluigi Ligas, Sophie Prévost & Sandra Teston-Bonnard (éds.), *Actes du 3e Congrès Mondial de Linguistique Française. Lyon, 4-7 juillet 2012*, 1387–1405. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Roché, Michel & Marc Plénat. 2014. Le jeu des contraintes dans la sélection du thème présuffixal. In Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberger, Judith Meinschaefer & Sophie Prévost (éds.), *Actes du 4e Congrès Mondial de Linguistique Française. Berlin, Allemagne, 19-23 juillet 2014*, 1863–1878. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Roché, Michel & Marc Plénat. 2016. De l'harmonie dans la construction des mots français. In Franck Neveu, Gabriel Bergounioux, Marie-Hélène Côté, Jean-Marc Fournier, Linda Hriba & Sophie Prévost (éds.), *Actes du 5e Congrès Mondial de Linguistique Française. Tours, 4-8 juillet 2016*. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Scalise, Sergio. 1999. Rappresentazione degli affissi. In Paola Benincà, Alberto M. Mioni & Laura Vanelli (éds.), *Fonologia e morfologia dell'italiano e dei dialetti d'Italia*, 453–479. Roma : Bulzoni.
- Thornton, Anna M. 1999. On Italian derivatives with antesuffixal glides. In Geert Booij & Jaap van Marle (éds.), *Yearbook of morphology 1998*, 103–126. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Thornton, Anna M. 2007. Phénomènes de réduction en italien. In Elisabeth Delais-Roussarie & Laurence Labrune (éds.), *Des sons et des sens. Données et modèles en phonologie et morphologie*, 241–268. Paris : Hermès.

